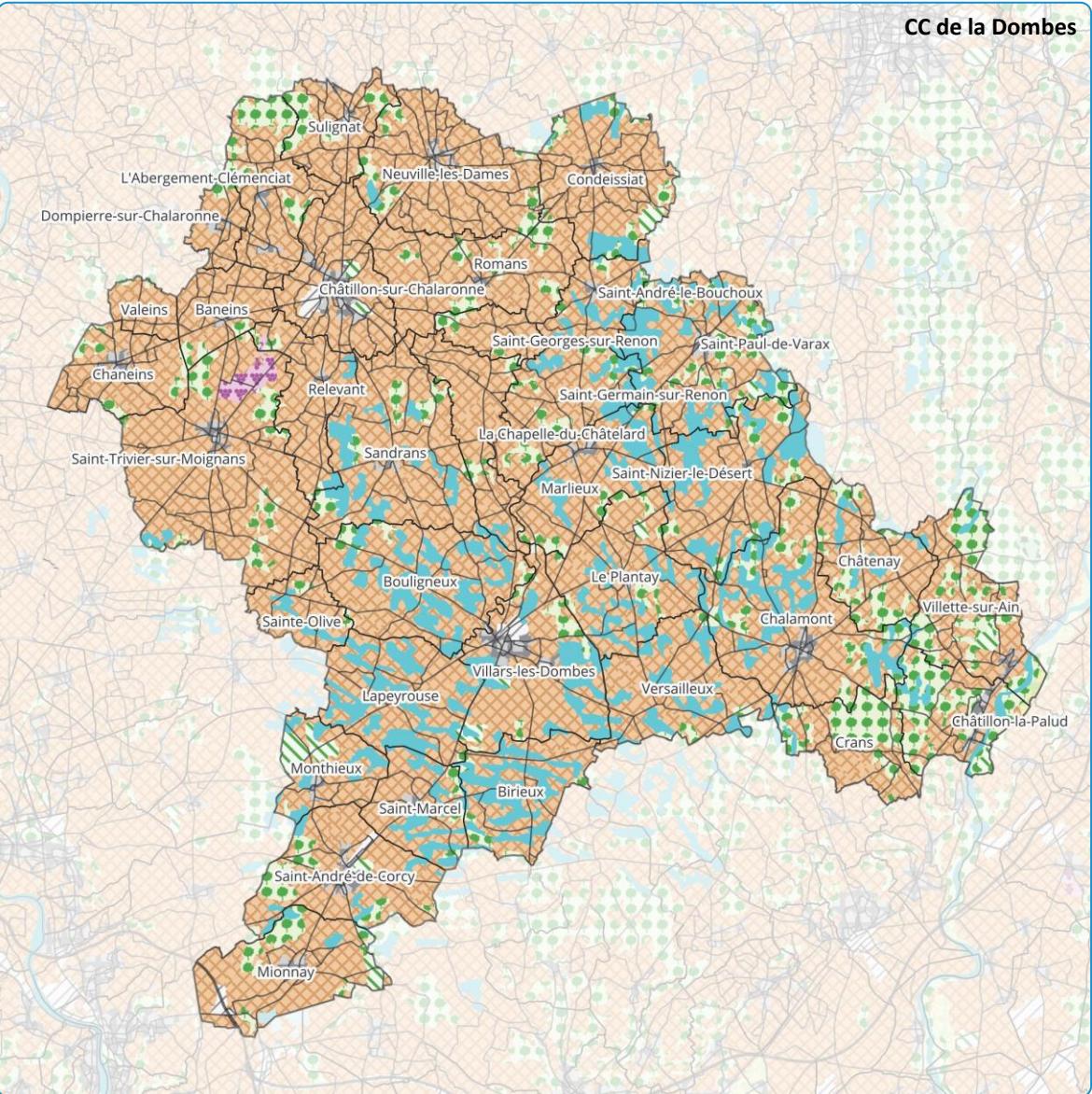


DIAGNOSTIC SOCIAL DE TERRITOIRE

RAPPORT FINAL - Synthèse

Janvier 2025





Les cartographies proposées pour chaque thématique du rapport de diagnostic sont réalisées à l'échelle de l'EPCI. La carte ci-dessus permet de positionner chacune des communes.

ÉDITO

Ithéa est un bureau d'études dédié aux collectivités territoriales. Nous réalisons des diagnostics et stratégies de territoire et sommes experts des données locales.

Nous avons le plaisir de vous adresser ce rapport, produit dans le cadre du Diagnostic social de territoire. Il correspond à la synthèse des différentes étapes méthodologiques conduites depuis le lancement de la démarche (cf. page 3).

Nous vous en souhaitons bonne lecture !

Juliette MOREAU

juliette.moreau@ithea-conseil.fr

SOMMAIRE

Première partie : Rapport de diagnostic	4
Synthèse	5
Démographie & vie locale	7
Logement	12
Petite enfance	21
Enfance & familles	36
Jeunesse	44
Seniors	62
Economie-emploi	77
Précarité	88
Santé & handicap	100
Deuxième partie : Feuille de route	112
Annexes	126



INTRODUCTION

LA MISE EN PLACE D'UN DIAGNOSTIC SOCIAL DE TERRITOIRE

La Communauté de communes de la Dombes a souhaité engager une démarche de Diagnostic social de territoire, qui s'inscrit dans la lignée des travaux réalisés pour son projet de territoire et qui permettra d'alimenter ses contractualisations avec la CAF et la MSA (Convention Territoriale Globale et Grandir en Milieu Rural).



RÉALISER UN DIAGNOSTIC PARTAGÉ DU TERRITOIRE JUILLET – OCTOBRE 2024

Dans un premier temps, des analyses statistiques s'appuyant sur les dernières données sociodémographiques disponibles ont été produites. En parallèle, des entretiens ont été menés aux côtés des élus, agents et partenaires de la commune afin de « faire parler les chiffres » avec les acteurs de terrain.

Un séminaire autour du diagnostic social a réuni élus, agents et partenaires, afin de partager une vision commune du territoire et d'identifier les axes prioritaires.



PLAN D'ACTIONS DE LA POLITIQUE SOCIALE NOVEMBRE 2024 – JANVIER 2025

Dans un deuxième temps, la démarche de diagnostic se concrétise par la réalisation d'un plan d'actions pour alimenter la politique sociale du territoire. Les idées d'actions sont co-construites à travers des ateliers de travail réunissant les élus, agents et partenaires. Une stratégie est ensuite validée en comité de pilotage, ce qui permet de préparer ensuite la mise en œuvre concrète de la démarche.

LA GOUVERNANCE DE LA DÉMARCHE

Le pilotage de la démarche est assuré par un comité technique composé d'élus, de techniciens et de partenaires institutionnels. Marie-Line CHARVIN et Laetitia BAILLE assurent la coordination de la démarche. Par ailleurs, la CC de la Dombes est accompagnée par Ithéa Conseil, bureau d'études spécialisé dans les politiques éducatives et sociales.

Un diagnostic large des besoins des habitants

Dans la lignée des travaux réalisés pour son projet de territoire, la CC de la Dombes se lance dans un diagnostic et une réflexion sur l'action sociale afin de :

- Mieux cerner les besoins de la population pour questionner l'offre de services existante et l'adapter au besoin ;
- Définir les champs d'intervention et les axes de travail à privilégier sur le territoire ;
- Améliorer la coordination entre les différents partenaires de l'action sociale pour une politique sociale structurée et cohérente.

Pour offrir ce panorama complet, la démarche portera sur :

- Tous les publics du territoire : de la petite enfance à la jeunesse, en passant par les seniors et les publics vulnérables ;
- De nombreux champs de la vie quotidienne : mobilité, accès au numérique, culture, accès aux droits, animation de la vie sociale, etc.



PREMIÈRE PARTIE

RAPPORT DE DIAGNOSTIC



SYNTHÈSE – LES ENJEUX IDENTIFIÉS



PETITE ENFANCE

- Maintenir l'offre d'accueil petite enfance et veiller à son équilibre
- Développer l'offre de soutien parental en particulier sur les besoins primaires de l'enfant et le répit des parents



ENFANCE

- Favoriser l'accès aux loisirs pour les enfants et développer l'offre à destination des adolescents
- Appréhender les sujets de santé mentale
- Agir en prévention sur les conflits intrafamiliaux et les besoins éducatifs des enfants



JEUNESSE

- Renforcer les moyens humains à destination de la jeunesse et améliorer la connaissance des services existants
- Développer les infrastructures de transport pour favoriser le recours aux services et la vie sur le territoire
- Favoriser l'ouverture des jeunes sur le monde



FAMILLES

- Développer le lien social et lutter contre l'isolement des parents
- Renforcer l'accès à l'information et la visibilité des ressources à destination des familles
- Développer les réponses en matière de soutien à la parentalité quel que soit l'âge des enfants



LOGEMENT

- Accompagner les parcours résidentiels (seniors, familles) en particulier dans leur demande de logement social
- Développer l'offre de logements accessibles



MOBILITÉ

- Développer la mobilité douce et mieux mailler l'offre de transports en commun, améliorer l'intermodalité
- Informer les habitants et diversifier la communication sur les modes de transport et aides existantes
- Développer l'itinérance des services dans les villages



SYNTHÈSE – LES ENJEUX IDENTIFIÉS



SÉNIORS

- Mieux repérer et accompagner les seniors isolés et fragiles au moment de l'apparition des premières difficultés
- Favoriser le maintien à domicile en accompagnant les parcours résidentiels et en renforçant les capacités de prise en charge
- Accompagner la mobilité à l'intérieur des villages et à l'échelle du territoire



SANTÉ ET HANDICAP

- Maintenir l'offre de professionnels de santé et d'officines sur le territoire, en prévision du vieillissement de la population
- Accompagner les habitants vers la prévention et le recours aux dispositifs grand public
- Investir le champ du handicap via l'accès aux droits et la formation des professionnels



EMPLOI & PRÉCARITÉ

- Accompagner les fragilités en matière d'emploi (prévention des ruptures, recours aux prestations)
- Identifier les vulnérabilités et les facteurs de non-recours (perception de l'éligibilité, connotation...)



ACCÈS AUX DROITS

- Renforcer l'identification et la connaissance des services, approfondir la réflexion sur le « comment informer »
- Renforcer la mobilité et l'accès physique vers les lieux d'accès aux droits
- Améliorer l'interconnaissance des partenaires



LIEN SOCIAL & INCLUSION

- Inciter les habitants à oser faire le premier pas, favoriser l'intégration dans la vie associative
- Recenser, valoriser et coordonner l'offre existante en matière d'animation de la vie sociale
- Favoriser la mobilité vers les lieux ressources

DÉMOGRAPHIE & VIE LOCALE - SYNTHÈSE

UN TERRITOIRE ATTRACTIF À LA DÉMOGRAPHIE DYNAMIQUE

- **40 000 habitants** au dernier recensement dont 40 % vivent dans les quatre plus grandes communes, la majorité de la population dombiste vivant donc dans les communes rurales
- **2 100 habitants supplémentaires ces 6 dernières années** (5,5 % d'augmentation au total), en particulier à Villars-les-Dombes (+ 500 habitants) et Saint-André-de-Corcy (+ 240 habitants)
 - Une évolution qui s'explique principalement par le solde migratoire positif : davantage d'installations que de départs
 - Des nouveaux arrivants d'âge actif et vivant en famille, 36 % ont moins de 25 ans
- **Des enjeux en matière de dimensionnement des services, d'accueil, d'information et d'intégration des nouveaux arrivants** (plus de 3 000 personnes sur la dernière année de recensement), dans un contexte où les acteurs soulignent la difficulté et le besoin de créer des liens pour les nouveaux habitants, en particulier dans les territoires où les lieux de rencontre spontanée et de vie sont peu nombreux (Villars-les-Dombes)

« Il ne peut pas y avoir qu'un pôle central, la présence des services est nécessaire dans l'ensemble du territoire »

UNE VIE LOCALE RICHE

- **Un taux d'équipement satisfaisant en services du quotidien**, bien que ces derniers soient concentrés dans les 4 communes centres des bassins de vie
- **Une vie associative, sportive et culturelle riche :**
 - **4 centres sociaux qui participent pleinement à l'animation de la vie sociale et aux politiques petite enfance, enfance-jeunesse, seniors et accès aux droits sur le territoire** : un ratio élevé d'un centre social pour 10 000 habitants (1 pour 26 000 dans l'Ain et en région AURA, source : Rapport Senacs 2023 en Auvergne-Rhône-Alpes)
 - **Un enjeu de visibilité** et de porter à connaissance des services proposés en particulier pour les deux centres sociaux les plus récemment agréés (Colibri à Villars-les-Dombes et ECLAT à Saint-André-de-Corcy)
 - **Des associations plus présentes qu'ailleurs** : 32 pour 1 000 habitants, soit le rapport le plus élevé des territoires comparés, leur nombre variant entre 25 pour 1 000 habitants en France métropolitaine et 27 dans l'Ain. Au total, 1 278 associations enregistrées au Registre national des associations pour la CC de la Dombes et plus de 20 000 à l'échelle départementale sur le portail <https://www.assos01.org/annuaire-des-associations>). Un enjeu cependant vis-à-vis du renouvellement des bénévoles et de l'intégration des nouveaux
 - **Des taux d'équipement sportifs et culturels plus élevés que dans les territoires de comparaison** : respectivement 54 et 5,5 pour 10 000 habitants, contre 27 et 4 pour la région Auvergne-Rhône-Alpes
- **Des habitants attachés à la Dombes, des dynamiques locales notables** (associatives, collectives, spontanées les réseaux sociaux « Entre Dombistes ») qui constituent un atout pour le territoire
- **Des enjeux en matière d'interconnaissance et de coopération entre les associations** du territoire afin de développer des événements festifs et conviviaux coordonnés pour toucher des catégories sociales plus mixtes et favoriser l'intégration des nouveaux habitants
- **La question de l'image des centres sociaux** à faire évoluer afin de rendre compte de la diversité des activités proposées et de leur ouverture « tout public »

« La présence des centres sociaux au quotidien fait que les personnes viennent plus facilement »

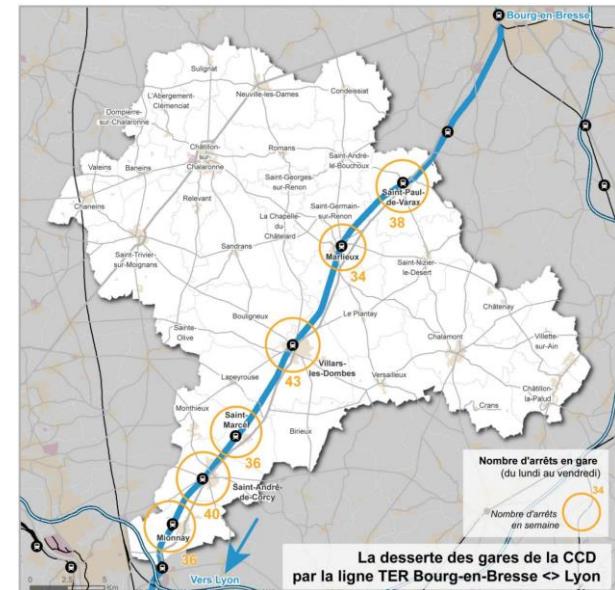
« Il faut se décoller de l'étiquette enfance-jeunesse pour que les habitants intègrent bien que le centre social est ouvert à tous »



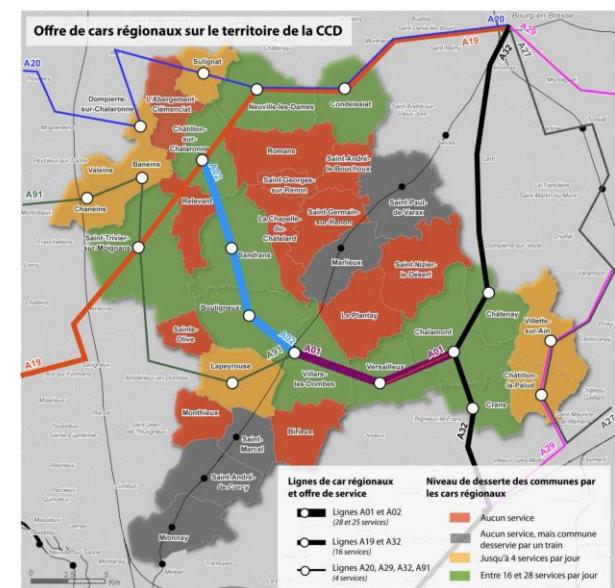
DÉMOGRAPHIE & VIE LOCALE - SYNTHÈSE

LA MOBILITÉ, UN ENJEU MAJEUR DANS LA DOMBES

- Des constats à mettre en regard de l'**Étude globale de mobilité** réalisée sur le territoire en 2023 qui conclut à la nécessité de **promouvoir et développer de nouvelles solutions de mobilité** : quelles actions engagées ? Quelle articulation avec le champ de l'action sociale ?
 - Les acteurs du territoire soulignent **l'insuffisance de l'offre de transports en commun sur le territoire**, en particulier du point de vue du maillage et de la desserte des différentes communes ; les fréquences de passage et amplitudes horaires apparaissent insuffisantes et des difficultés de correspondance sont observées
 - Sans moyen de transport personnel, **seules quelques communes de la CC sont accessibles et desservies par les transports en commun** notamment celles qui sont à proximité de la voie ferrée et des navettes A01 et A02 ; l'existence d'aires dédiées peut également faciliter le covoiturage à condition de les développer, de les faire connaître et d'animer un réseau de covoitureurs
 - **Une intermodalité à améliorer** : absence de garages à vélos sécurisés dans les gares, difficultés de transport des vélos dans les transports en commun, des lignes non reliées entre elles (A19 Bourg>Villefranche et A02 Villars>Châtillon)
 - Un accès aux transports qui demeure difficile pour les **personnes à mobilité réduite**
 - Des **zones piétonnes et cyclables insuffisamment sécurisées**
 - Une **communication à renforcer sur l'ensemble des modes de transport et aides existants** (exemple : dispositif permis à 1€/jour, dispositif « Sortir plus » peu connu et utilisé en milieu rural, navette Marguerite à Châtillon), en particulier pour les néo-arrivants, en s'appuyant sur les dispositifs déjà présents (France Services, conseillers numériques, centres sociaux...) mais en **renforçant la communication dédiée à ce sujet**
 - **Des modes de mobilité alternatifs à la voiture à développer** : navettes plus fréquentes, location de vélo longue durée (cf. Dombes Saône Vallée), sécurisation des routes (notamment entre Monthieux, Saint-Marcel et Saint-André-de-Corcy, la départementale constituant une frontière dangereuse), développement de voies cyclables en propre sur l'ensemble du territoire, accompagnement de la pratique du vélo... Une prise en compte de ces constats à interroger dans le Schéma directeur cyclable intercommunal



Source : Étude globale de mobilité, CC Dombes - Item



Source : Étude globale de mobilité, CC Dombes - Item



LOGEMENT - SYNTHÈSE

UN PARC DE GRANDS LOGEMENTS OCCUPÉS EN MAJORITÉ PAR DES PROPRIÉTAIRES

- 69 % de propriétaires de leur résidence principale au sein de l'EPCI contre 63 % dans l'Ain et 57 % à l'échelle régionale
- Des logements plus spacieux qu'ailleurs : des logements de 5 pièces ou plus qui représentent 49 % du parc, contre 44 % pour l'Ain ou encore 34 % pour la France métropolitaine
- **Une majorité de ménages installés de longue date sur le territoire** : 15 ans en moyenne

UN PARC DE LOGEMENTS PLUTÔT RÉCENT MAIS UNE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE À QUESTIONNER

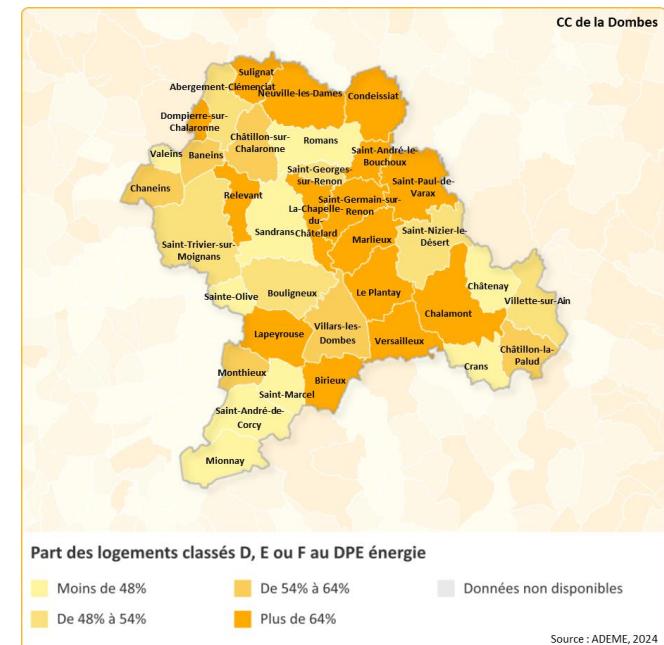
- Seulement 31 % des résidences principales ont été construites avant les premières réglementations thermiques de 1971 (contre 42 % à l'échelle nationale), ce qui suppose des **risques de vétusté amoindris**
- Pour autant, 35 % des résidences principales de l'EPCI ont un mode de chauffage principal électrique, **induisant des niveaux de charges énergétiques élevés** pour un nombre significatif de ménages

UN ENJEU D'ACCÈS AU LOGEMENT POUR LES MÉNAGES LES PLUS FRAGILES ET EN PARTICULIER LES JEUNES

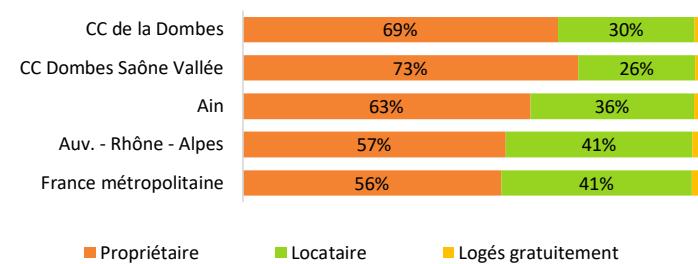
- **Un prix de vente moyen moins élevé** que dans les territoires de comparaison mais un **coût du foncier qui augmente** en raison de l'installation de ménages issus du bassin lyonnais et caladois, rendant l'accès au logement de moins en moins facile pour les locaux (notamment les jeunes)
- Des logements sociaux qui représentent 14 % des résidences principales, contre 17 % dans l'Ain et 16 % à l'échelle nationale (12 % dans la CC Dombes Saône Vallée) ; des **délais d'attribution qui demeurent longs** du point de vue des acteurs
- Une **communication à renforcer sur les modalités d'accès au logement social** en particulier au sein des mairies, réseaux sociaux... pour faire connaître les conditions d'éligibilité et accompagner les parcours résidentiels notamment pour les jeunes ménages avec ou sans enfant
- **Un parc social plus récent et énergétiquement plus sobre** que les résidences principales occupées par des propriétaires : un levier à investir pour le maintien des familles monoparentales sur le territoire et l'accès au logement des jeunes

« Les jeunes ont des difficultés à se maintenir sur le territoire au moment de fonder leur propre foyer, en particulier dans le nord-ouest de la communauté de communes »

« En matière d'accès aux droits, certaines choses se sont complexifiées. Pour les demandes de logement social par exemple, le site n'est pas très intuitif pour les personnes »



Résidences principales par mode d'occupation



Source : INSEE, 2021



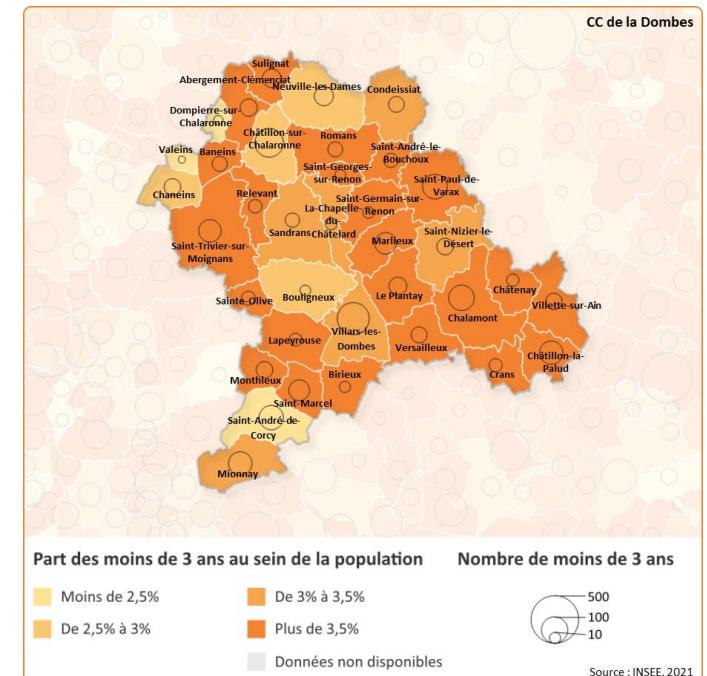
PETITE ENFANCE - SYNTHÈSE

DES TOUT-PETITS PARTICULIÈREMENT PRÉSENTS SUR L'EPCI

- **Un territoire jeune et familial** où les familles avec enfants représentent 6 570 ménages soit près de 4 ménages sur 10, davantage qu'en moyenne nationale
- **Un territoire attractif pour les 15-24 ans et les 25-29 ans** qui s'installent pour fonder une famille ou acquérir un logement suite à l'arrivée de leur enfant
- 1 420 jeunes enfants âgés de moins de 3 ans sur le territoire intercommunal au dernier recensement contre 1 314 en 2010, soit une **augmentation notable de 8 % en 10 ans** ; une tranche d'âge représentée dans la plupart des communes de l'EPCI
- A noter néanmoins une **baisse des naissances récemment sur le territoire** : 407 naissances enregistrées en 2022, contre 426 en moyenne sur les 5 années précédentes
- Cette diminution récente de la natalité se traduit actuellement par une **diminution du nombre de demandes de places en crèche de la part des familles, ce qui permet de proposer une solution d'accueil collectif** à la grande majorité des familles demandeuses, en particulier en contrat plein

DES PARENTS MAJORITYALEMENT EN ACTIVITÉ AYANT DES BESOINS RELATIVEMENT ÉLEVÉS EN SOLUTIONS D'ACCUEIL

- **76 % des jeunes enfants vivent dans une famille où l'ensemble des parents travaillent**
- 45 bénéficiaires de la PAJE pour 100 enfants de moins de 6 ans (soit 1280 foyers), une proportion situant l'EPCI dans la moyenne haute des territoires comparés : 47 bénéficiaires pour 100 enfants dans la CC Dombes Saône Vallée, contre 38 dans l'Ain et 39 en France métropolitaine
- **Un recours élevé aux prestations petite enfance** : parmi les 1 280 foyers allocataires de la PAJE pour la CC de la Dombes, 715 sont bénéficiaires du CMG et 145 de la PreParE, ce qui correspond à 25 bénéficiaires du CMG pour 100 enfants de moins de 6 ans et 10 bénéficiaires de la PreParE pour 100 enfants de moins de 3 ans. Dans les deux cas, la CC de la Dombes se situe dans la moyenne haute des territoires de comparaison
- A noter tout de même une baisse du nombre de bénéficiaires de la PreParE ces dernières années, passant de 207 en 2017 à 145 en 2022
- 70 jeunes enfants soit 5% des moins de 3 ans vivent dans une famille monoparentale : une part moins élevée qu'ailleurs, impliquant tout de même des **besoins en matière de soutien à la parentalité**



« Sans famille dans le coin ni de possibilités de relais par l'entourage, le recours aux structures est essentiel »

PETITE ENFANCE - SYNTHÈSE

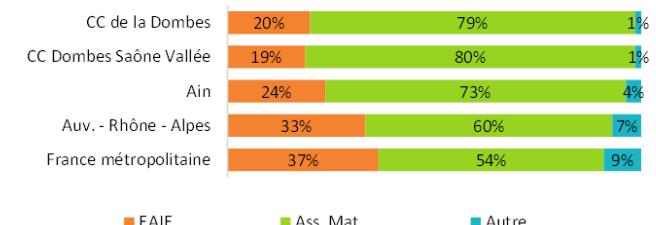
UNE OFFRE D'ACCUEIL IMPORTANTE À L'ÉCHELLE INTERCOMMUNALE MAIS DÉSÉQUILIBRÉE

- **Un taux de couverture global de l'offre d'accueil de 73 places pour 100 enfants de moins de 3 ans** : une proportion dans la moyenne haute des territoires de comparaison
- **4 % des jeunes enfants de 2 ans de l'EPCI sont scolarisés**, un taux nettement plus bas qu'ailleurs (à l'exception de la CC Dombes Saône Vallée) : de 8 % dans l'Ain à 16 % en France métropolitaine
- **Une offre d'accueil du jeune enfant déséquilibrée** entre accueil individuel et accueil collectif pour la CC de la Dombes : 178 places en accueil collectif comptabilisées en 2024 au sein des 8 EAJE du territoire, contre 740 places en accueil individuel
- **Un recours élevé aux assistantes maternelles** qui coïncide avec une tendance rurale, locale et départementale, mais qui implique la valorisation et le renouvellement des professionnelles
- **Un enjeu de maintien de l'accueil occasionnel** afin de garantir l'équilibre financier des structures (taux d'occupation) et la préservation de solutions pour le répit parental et les familles ayant besoin d'un mode de garde ponctuel (notamment dans le cadre d'une recherche d'emploi), dans un contexte d'absence de labellisation AVIP sur le territoire

DES ENJEUX D'ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ EN PARTICULIER SUR LES BESOINS PRIMAIRES DE L'ENFANT ET LE RÉPIT DES PARENTS

- **5 Relais petite enfance répartis sur le territoire**, un **parcours petite enfance construit sur la base d'un guichet unique** et d'une commission d'admissions commune ; un réseau parentalité entre professionnels qui fonctionne bien
- Un besoin de **renforcer l'identification des RPE par les familles** en renouvelant l'information à leur destination, en particulier pour les primo-arrivantes qui n'identifient pas les interlocuteurs de prime abord : des relais d'information à renforcer via les mairies
- **Un manque de lieux dédiés à la parentalité sur le territoire** (type lieu d'accueil enfant parent), malgré le rôle important joué par la ludothèque en tant que lieu neutre qui permet aux familles de rompre l'isolement et d'évoquer leurs besoins et préoccupations, et la présence des centres sociaux et médiathèques ; **des besoins d'échanges entre parents** en compagnie de médiateurs, d'animateurs ou d'experts, au sein de lieux (café des parents) ou d'événements avec horaires adaptés aux actifs
- Des questionnements parentaux sur les **besoins primaires des enfants** (alimentation, portage, sommeil, écrans, occupation des très jeunes enfants...)
- **Un enjeu de diffusion d'informations fiables et accessibles** face à des parents qui n'osent pas toujours formuler leurs demandes (en particulier auprès de la PMI) de peur de mal faire et d'être jugés, et dans un contexte de propagation de *fake news* éducatives sur les réseaux sociaux

Répartition des places d'accueil par types (en %)



Source : CAF, 2020

« Un parcours petite enfance bien harmonisé sur le territoire »

« Derrière son écran c'est plus facile d'expliquer son problème et on obtient une réponse rapide »

« Les parents sont aussi peut-être plus seuls qu'avant, donc le recours à internet paraît plus simple en première intention »



ENFANCE & FAMILLES - SYNTHÈSE

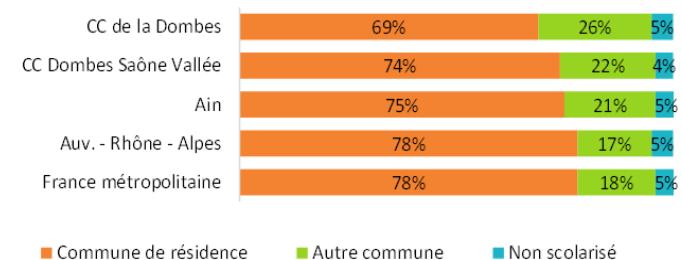
UNE POPULATION ENFANTINE NOMBREUSE SUR LE TERRITOIRE, DES BESOINS EN SERVICES POTENTIELLEMENT IMPORTANTS AU REGARD DES COMPOSITIONS FAMILIALES, DE L'ACTIVITÉ DES PARENTS ET DES ENJEUX DE MOBILITÉ

- **Plus de 9 200 mineurs sur le territoire soit près d'un habitant sur quatre**, 1,8 enfants en moyenne par famille dans la Dombes comme à l'échelle nationale
- 1 410 familles monoparentales au sein de l'EPCI soit une famille sur cinq, un taux inférieur aux moyennes départementale et nationale mais des **effectifs en augmentation**
- Jusqu'à 31 % de familles monoparentales à Châtillon-sur-Chalaronne, des besoins potentiellement importants en matière d'accès au logement, d'accompagnement à la parentalité et de modes d'accueil
- **80 % des enfants vivent avec des parents en emploi**, un taux supérieur à toutes les échelles de comparaison (70 % dans l'Ain, 64 % en France métropolitaine)

DES ENJEUX D'ACCÈS AUX LOISIRS ET DES RÉPONSES À PROPOSER AUX ADOLESCENTS

- La majorité (69%) des enfants de 3 à 11 ans sont scolarisés au sein de leur commune de résidence
- **1 080 enfants sont scolarisés en maternelle ou élémentaire hors de leur commune, une part plus élevée qu'ailleurs :** des enjeux de mobilité et de recours aux services périscolaires et extrascolaires
- **Renforcer l'accès aux loisirs et aux vacances**, un enjeu de **connaissance de l'offre et d'accessibilité tarifaire et physique** en particulier pour les CM1-CM2, résultat de l'arbitrage entre coût/possibilités d'organisation et capacité des plus grands à rester seuls à la maison
- Des **difficultés financières à assumer des solutions de garde périscolaire** après les 6 ans de l'enfant pour certaines familles
- Des **adolescents qui demeurent difficiles à toucher** par les centres sociaux et espaces jeunes, un frein étant lié à la mobilité pour se rendre dans les structures existantes

Lieu de scolarisation des 3-10 ans



Source : INSEE, 2021

3 925

enfants de 3-11 ans scolarisés
pour la CC de la Dombes

dont **1 080** hors de leur
commune de résidence

« *L'entrée enfance (accueil de loisirs, activités périscolaires) est facilitatrice pour décliner des actions sur les parents voire les grands-parents ensuite* »



ENFANCE & FAMILLES - SYNTHÈSE

DES DIFFICULTÉS INTRAFAMILIALES À PRÉVENIR ET DES BESOINS EN MATIÈRE DE LIEN SOCIAL

- En matière de protection de l'enfance, le Département observe une **explosion du nombre de situations de placements** quel que soit le milieu social d'origine, alors que le métier d'assistant familial est en tension
- Les acteurs locaux relaient un certain nombre de **situations d'enfants livrés à eux-mêmes le matin et le soir** en raison de l'amplitude horaire de travail des parents, entraînant non seulement une augmentation des besoins d'accueil périscolaire matin, midi et soir, mais aussi une augmentation des **besoins éducatifs et d'accompagnement des enfants**
- **Des sujets de société qui se retrouvent dans la Dombes** : gestion des écrans, protection des enfants vis-à-vis des dangers numériques (pornographie, fausses informations...), racisme et discriminations, santé sexuelle
- Des besoins de prise en charge en matière de **santé mentale**, face à une offre existante (CMP, psychologues libéraux) mais insuffisante ou trop coûteuse pour les familles
- Pour les parents, **des besoins de lien social et d'accompagnement à la parentalité** quel que soit l'âge des enfants, qui peut trouver réponse au sein des médiathèque/bibliothèque, ludothèque, des centres de loisirs, des associations sportives et culturelles, ou encore auprès de médiatrices familiales et des TISF... **à condition de les connaître et d'oser s'y rendre et les solliciter**

DES BESOINS EN MATIÈRE DE SCOLARITÉ ET D'ACCOMPAGNEMENT À L'ORIENTATION

- Le « tout numérique » à l'école met en difficulté de nombreuses familles, et met en lumière plus globalement le besoin d'amélioration des circuits d'information entre familles, enfants et collège
- Les acteurs observent que **l'action des conseillers d'orientation pourrait être à développer**, en renforçant leur disponibilité et en déployant des actions collectives



JEUNESSE - SYNTHÈSE

« Il faut permettre aux jeunes d'avoir un parcours de vie choisi et non pas contraint par l'offre de services qui existe sur le territoire

DES JEUNES EN DIMINUTION SUR LE TERRITOIRE

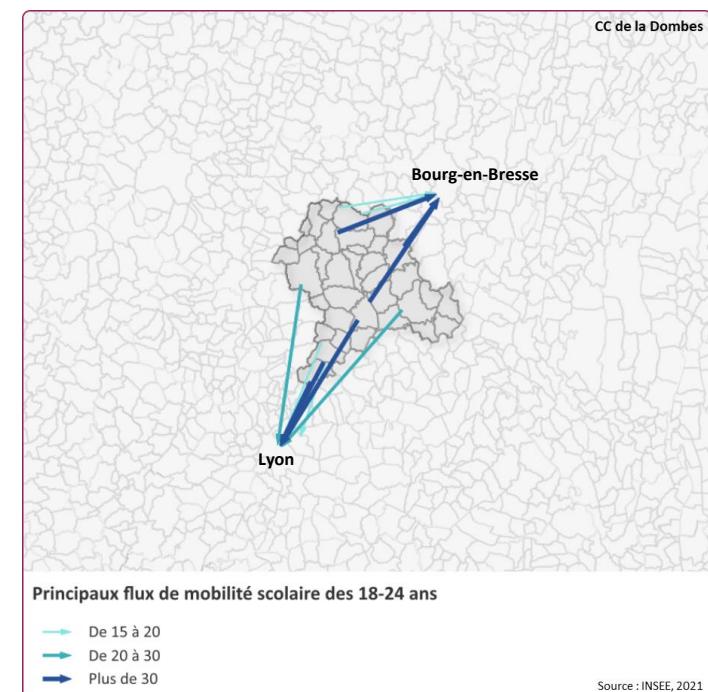
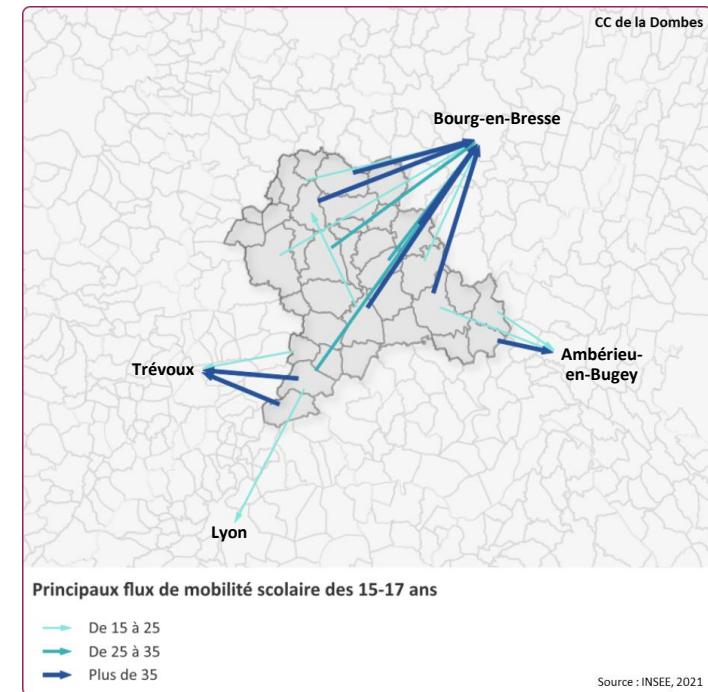
- 4 085 jeunes âgés de 18-24 ans vivent dans la CC de la Dombes soit **1 habitant sur 10**
- Malgré l'arrivée de 480 jeunes de 15-24 ans sur le territoire en 1 an, **leur population totale diminue** (-160 en 10 ans)
- Un indice de jeunesse dans la moyenne basse des territoires comparés : 9,6 personnes de moins de 20 ans pour 10 personnes de plus de 60 ans, contre 12,1 pour l'Ain ou encore 8,9 pour la France métropolitaine

UNE SCOLARITÉ HORS DU TERRITOIRE POUR LES LYCÉENS

- **97% des jeunes de 15 à 17 ans sont scolarisés**, un taux similaire aux échelles de comparaison
- 93% des 15-17 ans (soit 1 446 jeunes) sont **scolarisés dans une autre commune que celle de résidence**, une proportion supérieure à celles des territoires comparés : leur taux variant entre 59% pour la France métropolitaine et 87% pour la CC Dombes Saône Vallée
- Des **flux de mobilité scolaire** des 15-17 ans majoritairement dirigés vers Ambérieu-en-Bugey, Trévoux, Lyon et Bourg-en-Bresse, qui impliquent de **penser une offre de transport adaptée voire de la développer** (en particulier la cadence unique matin et soir de la liaison par car jusqu'au lycée de Trévoux paraît insuffisante)
- La majorité des jeunes étant scolarisée hors du territoire, les acteurs soulignent la **difficulté de capter les lycéens en semaine** et de les inciter à participer aux temps collectifs et festifs pouvant être organisés dans leurs communes

UNE SCOLARISATION DES 18-24 ANS À QUESTIONNER

- **Seuls 38 % des 18-24 ans sont scolarisés** (55 % en AURA), un taux en diminution qui questionne les capacités d'accès aux formations (dont l'offre est peu développée sur le territoire) et les besoins de qualifications, certains jeunes pouvant avoir tendance à privilégier l'obtention rapide d'un emploi même peu qualifié plutôt que la poursuite d'études
- Un **accès davantage féminin aux études supérieures**, qui suit la tendance nationale : 42 % des femmes de 18 à 24 ans sont scolarisées contre 34 % des hommes
- Des flux de mobilité scolaire des 18-24 ans majoritairement à destination de Lyon mais également vers Bourg-en-Bresse
- Des **jeunes décrocheurs** parfois dès la sortie du collège qui demeurent isolés et difficiles à capter par les acteurs



JEUNESSE - SYNTHÈSE

« Une grande partie des collégiens n'est jamais allée à Lyon, sortir d'un village pour un jeune ce n'est pas simple »

UNE ENTRÉE DANS LA VIE ACTIVE PRÉCOCE DANS LA DOMBES

- 51 % des 15-24 ans sont en activité, un taux supérieur aux échelles de comparaison
- Un chômage des jeunes contenu : 14 % des 15-24 ans sont au chômage, un taux inférieur de 4 points à la moyenne départementale, mais des fragilités visibles à Saint-Paul-de-Varax par exemple (plus de 20 % de jeunes au chômage)
- En comparaison avec les autres territoires, **davantage de jeunes travaillent hors de leur commune de résidence** : des enjeux de mobilité et **d'accès au permis de conduire**, en particulier pour les jeunes qui se sentent découragés face à la difficulté du code et l'investissement régulier (en temps et financier) nécessaire
- **Les jeunes en situation de fragilité sont peu visibles**, et les acteurs soulignent la nécessité de renforcer la visibilité de la Mission locale ainsi que le repérage et l'aller-vers de manière générale pour prévenir les difficultés des jeunes et répondre à leurs besoins en matière d'orientation, d'accès au logement, de mobilité...
Un enjeu de délocalisation de la Mission locale identifié par les acteurs, via l'utilisation du camion J par exemple

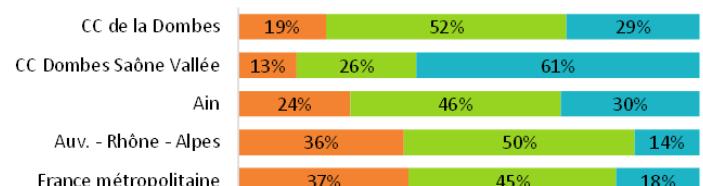
EN MATIÈRE DE LOGEMENT, DEUX PROFILS DE JEUNES SUR LE TERRITOIRE

- **Une majorité (78%) des 15-24 ans vivent chez leurs parents** : lorsqu'ils ont grandi sur le territoire, les jeunes décohabitent assez tardivement, en raison notamment de difficultés d'accès à la propriété (cf. synthèse Logement)
- Un chiffre qui passe néanmoins à 21% pour les 25-29 ans, une majorité d'entre eux vivant en couple avec ou sans enfant et étant propriétaires de leur logement, traduisant la **présence de néo-arrivants qui s'installent sur le territoire pour fonder leur foyer**

S'OUVRIR SUR LE MONDE : UN ENJEU ÉDUCATIF GLOBAL POUR LA JEUNESSE

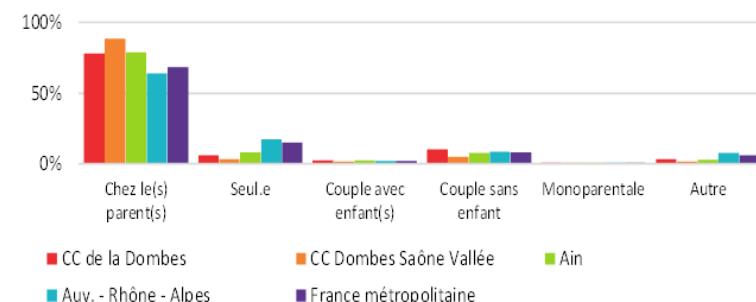
- Les acteurs relèvent un **besoin global d'ouverture des jeunes sur le monde**, un grand nombre d'entre eux n'ayant jamais quitté le territoire ce qui implique un travail sur la mobilité psychologique et l'autonomisation
- **Des compétences psychosociales à développer** afin que les jeunes prennent confiance en eux pour s'autonomiser et mener à bien leurs démarches, notamment pour l'obtention du code et du permis, le suivi de formations et la réussite d'exams
- **Capter et toucher les jeunes, un enjeu d'amélioration** dans le contexte positif d'un maillage important des acteurs (centres sociaux, France Travail, Mission locale, mairies, gendarmerie) ; le J, camion des ados, un outil à déployer davantage pour aller de village en village, notamment autour de Châtillon-sur-Chalaronne

Lieu de travail des actifs occupés de 15-24 ans



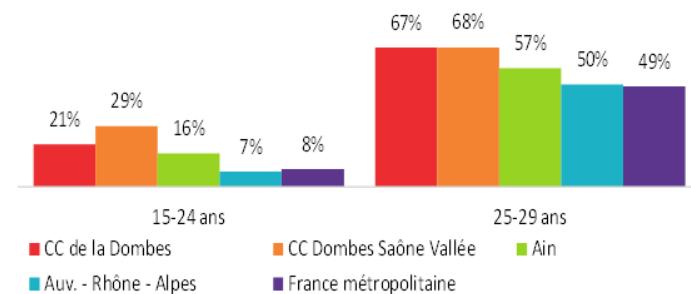
Source : INSEE, 2021

Modes d'occupation des 15-24 ans



Source : INSEE, 2021

Part des ménages de 15-29 ans propriétaires



Source : INSEE, 2021



SENIORS - SYNTHÈSE

UN VIEILLISSEMENT PLUS RAPIDE QU'À L'ÉCHELLE NATIONALE

- **1 habitant sur 4 est âgé de 60 ans et plus dans la Dombes** (10 400 personnes), comme en AURA et France métropolitaine. Parmi eux, 615 personnes sont âgées de 90 ans ou plus
- 37 % d'augmentation ces 10 dernières années contre 22 % à l'échelle nationale
- **Un vieillissement sur place de la population qui devrait s'accroître** dans les prochaines années en particulier pour les 70-74 ans
- Les bourgs-centres des bassins de vie comptent déjà une part importante d'octogénaires

UN NIVEAU DE VIE DES RETRAITÉS DANS LA MOYENNE DES AUTRES TERRITOIRES

- Près de 1 200 seniors soit 14 % des retraités sont exonérés de la Contribution Sociale Généralisée, un taux dans la moyenne basse des territoires de comparaison mais qui s'avère plus élevé dans les bourgs (Chalamont, Châtillon-sur-Chalaronne, Villars-les-Dombes, Saint-Trivier-sur-Moignans, Saint-Paul-de-Varax, Neuville-les-Dames)
- Une population séniore moins touchée par la pauvreté mais avec des revenus « moyens » qui peuvent **questionner les effets de seuil** (allocations logement, chèque énergie, CSS, tarifications locales...)

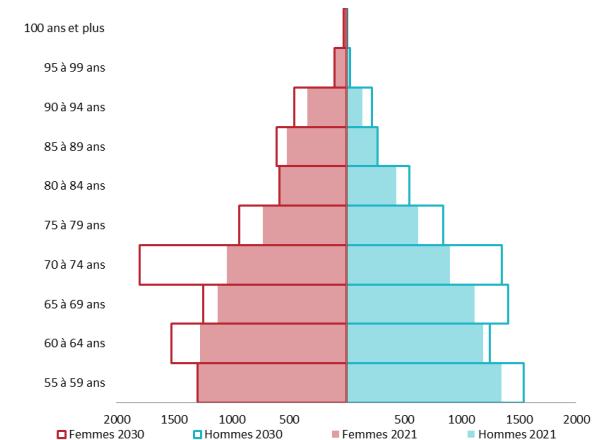
MOBILITÉ : DES BESOINS ACCRUS POUR LES SÉNIORS

- La spécificité rurale du territoire implique des besoins importants en mobilité pour les seniors pour qui **l'accès à la majorité des services de la vie quotidienne devient limité** à partir du moment où la conduite d'un véhicule n'est plus possible
- **L'offre de transports en commun** est non seulement **insuffisamment développée** mais également **peu adaptée aux besoins spécifiques des seniors** (marche pour monter dans les transports, système de réservation et d'achat de titres...) ; les besoins en mobilité sont par ailleurs à relier à **l'aménagement urbain** (bancs, trottoirs larges, cheminements plats...)

EN MATIÈRE DE SANTÉ, DES ENJEUX DE PRÉVENTION ET UNE OFFRE MÉDICALE INSUFFISANTE

- 41 % des 55 ans et plus (4 860 habitants soit 41 % des 55 ans et plus) sont en Affection de Longue Durée sur le territoire, un taux correspondant à la moyenne nationale, mais légèrement supérieur à celui observé dans l'Ain
- **Un taux contenu de seniors sans médecin traitant** en comparaison avec les autres territoires, mais un phénomène qui touche déjà **600 personnes sur le territoire**
- Seulement 27 % de la population âgée de 50-74 ans a eu recours au dépistage du cancer colorectal, un taux inférieur aux moyennes départementale et nationale : des enjeux d'incitation et de relais des opérations et recommandations nationales
- **Des difficultés d'accès à un médecin traitant et une offre de médecins généralistes et spécialistes sur le territoire moins importante** que dans l'Ain et à l'échelle nationale, insuffisante pour couvrir l'augmentation des besoins à venir
- L'offre médicale de Villefranche, Bourg-en-Bresse ou Mâcon demeure difficile d'accès pour les Dombistes, et nécessite de pouvoir **se faire prescrire des bons de transport par son médecin**, ce qui semble être de moins en moins possible

Projection des personnes de 60 ans et plus



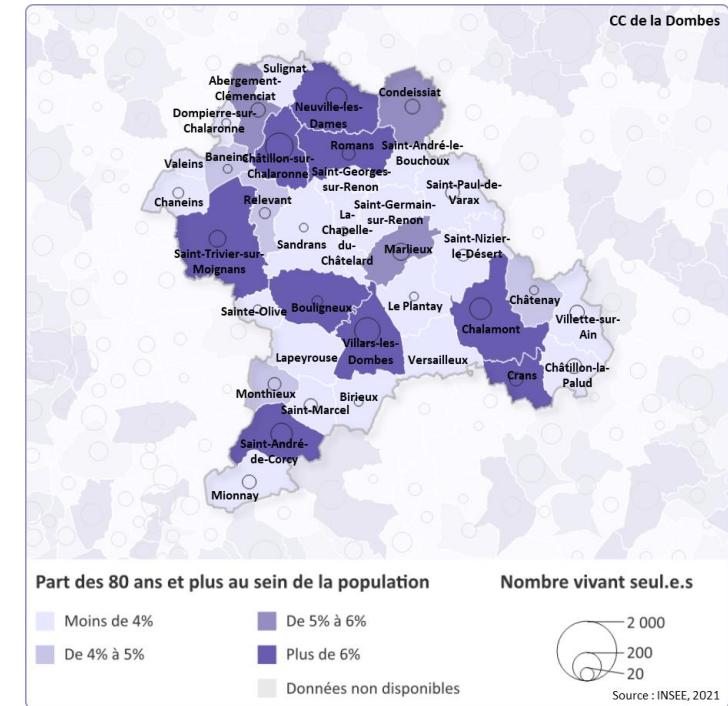
Source : INSEE, 2021



SENIORS - SYNTHÈSE

DES ENJEUX DE REPÉRAGE ET D'ACCOMPAGNEMENT DES SENIORS ISOLÉS ET FRAGILES AU MOMENT DE L'APPARITION DES PREMIÈRES DIFFICULTÉS

- Plus de 900 seniors de 80 ans et plus vivent seuls dans leur logement soit près de la moitié de la tranche d'âge, une population à mieux couvrir par les registres « personnes fragiles et isolées » des CCAS
- Si les réseaux de voisinage et de solidarité existent dans la plupart des communes, certains seniors demeurent isolés et ne fréquentent pas les structures d'animation de la vie sociale (ils sont d'ailleurs souvent sous-représentés au sein des usagers des centres sociaux) ; dans certaines communes (Bouligneux, La Chapelle, Saint-Georges, Saint-Germain, Le Plantay...), le vieillissement et la perte d'autonomie concernent parfois l'ensemble d'un réseau d'entraide, ce qui pose la question de la mobilisation de nouvelles ressources de solidarité
- Un rôle important à jouer pour les maires en matière de veille et d'alerte dans les territoires ruraux, une posture d'aller-vers à développer pour lutter contre l'isolement
- Des heures de convivialité à mobiliser davantage dans les plans d'aide APA afin de proposer des actions collectives de rupture de l'isolement
- Une identification du CLIC à améliorer et plus globalement un enjeu d'anticipation des parcours d'habitat, d'accès aux droits et de connaissance des services dès le passage à la retraite



MAINTIEN À DOMICILE : DES BESOINS EN MATIÈRE D'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS, DES ENJEUX DE PRÉVENTION

- Des services d'aide à domicile souvent cités par les acteurs du territoire comme une réponse essentielle au maintien à domicile (ADMR, ADAPA, ASAE, Ain Domicile Service), mais qui font face à une carence de professionnels et des difficultés à recruter, entraînant des délais d'attente élevés et l'impossibilité d'augmenter les plans d'aide malgré les besoins
- Un enjeu d'attractivité des métiers de l'aide à domicile, en particulier au regard des enjeux de mobilité du territoire ; un levier avec l'ADMR qui propose des véhicules de fonction à faire connaître afin que l'absence de mode de transport personnel ne soit pas un frein à l'accès à ces emplois
- Des prises en charge à domicile qui deviennent par ailleurs de plus en plus lourdes en raison de la diminution des durées d'hospitalisation et du manque de places en EHPAD (les deux EHPAD publics de Châtillon et Villars étant saturés, et les établissements privés trop onéreux)
- Alors que l'offre à destination des aidants familiaux est peu développée sur le territoire, ces derniers rapportent un besoin de répit, d'échanges et d'aides sur des aspects concrets de la vie quotidienne (déléguer les courses par exemple), la fatigue de la prise en charge étant renforcée par l'absence de relais professionnels en raison du manque de personnel
- Favoriser le maintien à domicile, un enjeu qui se décline au plus tôt via des actions de prévention et l'accompagnement des seniors à modifier leurs habitudes voire envisager un nouveau parcours résidentiel, dans le contexte d'un manque de logements adaptés dans la Dombes
- Un besoin de renforcer l'accès aux activités physiques et à une alimentation équilibrée au travers du développement d'activités de sport adapté accessibles financièrement et des réponses à envisager en matière d'accès aux denrées alimentaires pour les petits budgets



EMPLOI - SYNTHÈSE

UNE POPULATION ACTIVE DOMINANTE SUR LE TERRITOIRE, UN CHÔMAGE ASSEZ CONTENU

- Un taux d'activité de la population situant la CC de la Dombes dans la moyenne haute des territoires comparés : 81 % contre 76 % en AURA et 75% en France métropolitaine
- Les trois quarts des actifs sont en CDI ou titulaires de la fonction publique, 4 points de plus que la moyenne régionale
- Des CDD moins nombreux qu'ailleurs, mais **davantage d'indépendants dans la Dombes**, ce qui doit attirer l'attention sur des besoins potentiellement accrus en matière d'accès à l'information et aux droits (santé, retraite...)
- Moins de cadres mais davantage de niveau bac et bac+2 au sein de la population, des actifs avec des qualifications techniques qui sont assez bien insérés dans l'emploi mais **méconnaissent pour certains les dispositifs de formation à l'attention des adultes**
- 2 030 demandeurs d'emploi de catégories ABC enregistrés par France Travail en 2023, soit un **taux de 10 demandeurs d'emploi pour 100 actifs plus faible qu'ailleurs** et qui se stabilise après le pic de 2020

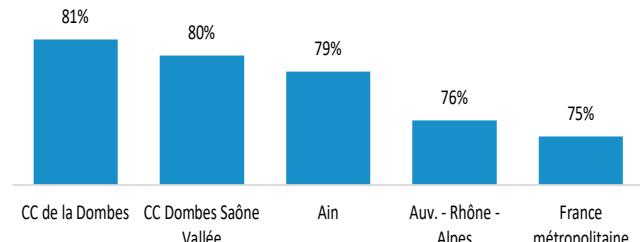
DES ACTIFS QUI TRAVAILLENT MAJORITAirement EN DEHORS DE LEUR COMMUNE DE RÉSIDENCE

- Dans la Dombes, moins de 20 % des actifs travaillent dans leur commune de résidence, une part deux fois plus faible qu'en moyenne régionale et nationale qui doit être considérée dans la répartition des services sur le territoire et leurs horaires d'ouverture (en particulier ceux des permanences des conseillers numériques, cf. fragilités ci-dessous)
- 82 % des actifs travaillent hors de leur commune de résidence ; leur mode de transport principal est la voiture, reflet des tendances locales mais marquant une dépendance plus forte à la voiture qu'à l'échelle nationale
- Si la voie ferrée facilite la mobilité et l'installation des actifs sur le territoire, ceux qui vivent près d'une gare présentent les plus longs temps de trajet domicile-travail : 45 min en moyenne pour les travailleurs de Villars-les-Dombes

DES FRAGILITÉS EN MATIÈRE D'EMPLOI À NE PAS NÉGLIGER DANS CE CONTEXTE A PRIORI FAVORABLE

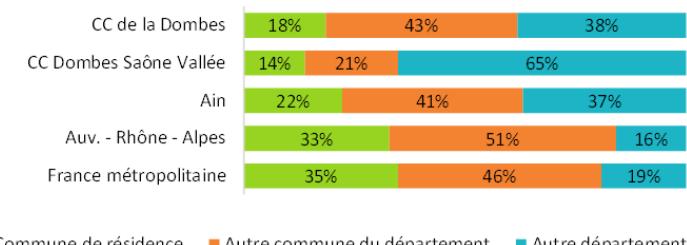
- Un écart de salaire entre les femmes et les hommes dans la Dombes comme à l'échelle nationale (14€ contre 17€ nets par heure), illustrant les inégalités salariales et les différences d'accès aux mêmes domaines d'activité
- Un temps partiel quasiment exclusivement féminin : 24 % des femmes salariées sont à temps partiel contre 6 % des hommes, qui interroge sur le caractère subi ou non de ce temps de travail face à l'offre de services existant pour les familles, et la solvabilité au moment du passage à la retraite
- 3 650 bénéficiaires de la prime d'activité soit 19 % des actifs, un taux moins élevé qu'ailleurs mais qui questionne la connaissance et la capacité des actifs à se savoir éligibles et à oser solliciter cette prestation, dans un contexte assez favorable d'emploi dans la Dombes et l'existence d'un fort taux de non-recours pour cette prestation
- Le taux d'activité élevé et la moindre présence des travailleurs sur le territoire en journée et en semaine impacte le type de fréquentation observé dans les centres sociaux, les travailleurs étant moins enclins à « passer prendre un café » alors que ces temps sont plus favorables à l'expression de problématiques et besoins

Taux d'activité



Source : INSEE, 2021

Lieu de travail des actifs occupés



Source : INSEE, 2021



PRÉCARITÉ - SYNTHÈSE

MALGRÉ UNE PRÉCARITÉ MOINS MARQUÉE QU'AILLEURS, DES INDICATEURS DE FRAGILITÉ À NE PAS NÉGLIGER

- Un revenu médian plus élevé que dans le département, la région ou la France métropolitaine, mais qui n'équivaut pas pour autant à une surreprésentation des classes aisées
- 50 % des foyers fiscaux ne sont pas imposés au sein de la CC de la Dombes, donnant à voir la **présence de ménages aux revenus modérés voire modestes** sur le territoire
- **7 % de la population vit sous le seuil de pauvreté** dans la Dombes, un taux moins élevé qu'aux échelles de comparaison mais qui concerne **2 700 habitants**
- **250 foyers perçoivent le RSA**, un nombre en augmentation récente (205 en 2017), davantage de foyers concernés à Châtillon-sur-Chalaronne
- Des **associations caritatives** présentes sur le territoire bien que concentrées, des **démarches partenariales à renforcer** afin de renforcer leur lisibilité pour les usagers et professionnels

UN TERRITOIRE BIEN MAILLÉ EN DISPOSITIFS D'ACCÈS AUX DROITS MAIS DES ENJEUX D'IDENTIFICATION ET DE DÉCLOISONNEMENT (1/2)

- Un **besoin d'accompagnement à la réalisation de démarches administratives**, lié à la dématérialisation de ces dernières, qui concerne **toutes les catégories de populations** y compris celles qui sont à l'aise avec le numérique (actifs habitués aux logiciels métiers par exemple) ; un besoin de proximité et de contact humain, en particulier pour les exploitants agricoles
- **Une bonne couverture des quatre bassins de vie** avec l'implantation de 3 Maisons France Service et leurs permanences, le Point Info Social du centre social ECLAT, l'itinérance des conseillers numériques, les visites à domicile effectuées depuis peu par le CLIC, la présence des travailleurs sociaux institutionnels (CAF, MSA, Département)...
- Cette **diversification des structures et gestionnaires** présente l'intérêt majeur de proposer des **modalités d'accompagnement adaptées à la diversité des besoins** : démarches ciblées pour France Services, formation aux outils par le conseiller numérique, soutien informatique et matériel au Café numérique et au Point info social (déclaration d'impôts en ligne, scan d'ordonnance médicale...), accompagnements dédiés pour des situations spécifiques par les institutions

Évolution des foyers CAF à bas revenus



Source : CAF 2022

Zoom : l'activité des Maisons France Services intercommunales

Plus de 3 700 demandes d'habitants issus de la CC de la Dombes enregistrées par la Maison France Services de Châtillon en 2023

Près de 70 demandes d'habitants en seulement un mois d'ouverture à Villars

Des demandes qui portent majoritairement sur les questions de retraite, d'impôts, de formulaires à compléter (citoyenneté), en particulier pour les sujets peu connus ni intuitifs ; les questions de santé, social, énergie, logement représentent 24 % des demandes, une identification des démarches « action sociale » à renforcer



PRÉCARITÉ - SYNTHÈSE

UN TERRITOIRE BIEN MAILLÉ EN DISPOSITIFS D'ACCÈS AUX DROITS MAIS DES ENJEUX D'IDENTIFICATION ET DE DÉCLOISONNEMENT (2/2)

- Dans le contexte de ruralité, la **délocalisation des dispositifs d'accès aux droits est un enjeu majeur** pour les faire connaître et en faciliter l'accès effectif ; les acteurs notent en effet une **plus grande méconnaissance par la population qui vit dans les nombreuses petites communes du territoire**
- **Un enjeu d'amélioration de la notoriété des permanences des conseillers numériques et de leur gratuité**, en développant les relais de communication via les mairies et les réseaux sociaux
- Des besoins de **lieux en accès libre** permettant de bénéficier d'une **connexion internet**
- **La réticence à se diriger vers certains acteurs**, motif fréquent de non-recours aux prestations, un frein à l'accès aux travailleurs sociaux et à l'aide alimentaire notamment sur le territoire à moins d'une crise ou d'un accident individuel : **des enjeux de prévention et de déstigmatisation des services d'accès aux droits**
- En complément des acteurs cités précédemment, les **centres sociaux** jouent également un rôle d'orientation mais **ne constituent pas réellement des lieux de référence pour les populations les plus fragiles**, notamment à Châtillon (où d'autres associations, caritatives, sont implantées), avec une sous-représentation des bas niveaux de quotient familial observée chez les ménages qui fréquentent ces structures ; la **connotation « sociale »** (dans l'intitulé même des structures) peut en effet repousser une partie du public qui n'a pas l'habitude de s'y rendre

« Les gens ont peur de se tromper, ils viennent faire appel davantage à nos compétences qu'à notre savoir-faire informatique »

« A Châtillon c'est relativement facile de trouver le bon interlocuteur ; dans les villages, non. Il faut prendre sa voiture et venir jusqu'à Châtillon»



SANTÉ ET HANDICAP - SYNTHÈSE

UNE OFFRE DE SOINS PRÉSENTE MAIS LIMITÉE SUR LE TERRITOIRE, QUI QUESTIONNE LES CAPACITÉS D'ACCÈS ACTUELLES ET LA COUVERTURE FUTURE

- 38 médecins généralistes enregistrés au répertoire Sirene en 2024 dans la Dombes soit un ratio **assez faible de 9,5 médecins généralistes pour 10 000 habitants** contre 15 en AURA et en France métropolitaine ; une **offre polarisée** dans les quatre principales communes et des **difficultés d'accès** pour la population observées de fait par les acteurs
- **Une Accessibilité Potentielle Localisée aux médecins généralistes de 2,7** pour la CC de la Dombes, légèrement supérieure à la moyenne départementale mais inférieure à l'échelle régionale et nationale, qui indique une offre **en médecine générale existante mais ne répondant pas toujours aux besoins** de la population (notamment en termes de délai de rendez-vous et d'accessibilité géographique) ; dans la Dombes, la part d'assurés ayant encore un médecin traitant demeure plus élevée qu'à l'échelle nationale (87 % contre 83 %)
- **Un nombre insuffisant de pharmacies de garde**, une organisation et un **maillage à revoir sur le territoire** pour permettre d'améliorer l'accès aux officines, premier niveau de l'accès aux soins
- **Une offre existante à conforter** : le Pôle santé à Mionnay, l'association locale Ain Sport Santé à Saint-André
- Des **psychologues libéraux** en nombre insuffisant sur le territoire

DES ENJEUX EN MATIÈRE DE PRÉVENTION ET DE DÉPISTAGE

- **Un taux de couverture de la CSS moins élevé qu'ailleurs**, en lien avec la précarité moins marquée mais qui interroge néanmoins les **capacités de recours en particulier en milieu rural (davantage de bénéficiaires de la CSS à Chalamont, Villars et Châtillon)**
- **Un moindre recours aux dépistages et actions de prévention** : 56 % des femmes sans consultation en gynécologie depuis 2 ans (5 points de plus qu'en moyenne départementale et nationale), plus de 1 600 jeunes de 16-24 ans sans consultation dentaire depuis 2 ans ; **une connaissance des dispositifs à renforcer** (par ex. bilan de santé gratuit par la CPAM)
- Des sujets spécifiques à investir : la **santé sexuelle** des adolescents et jeunes (des enjeux de prévention et d'identification de l'offre disponible auprès des sage-femmes notamment), la **santé mentale des jeunes** et le **sport-santé** pour les aînés et les personnes ayant des problématiques de santé

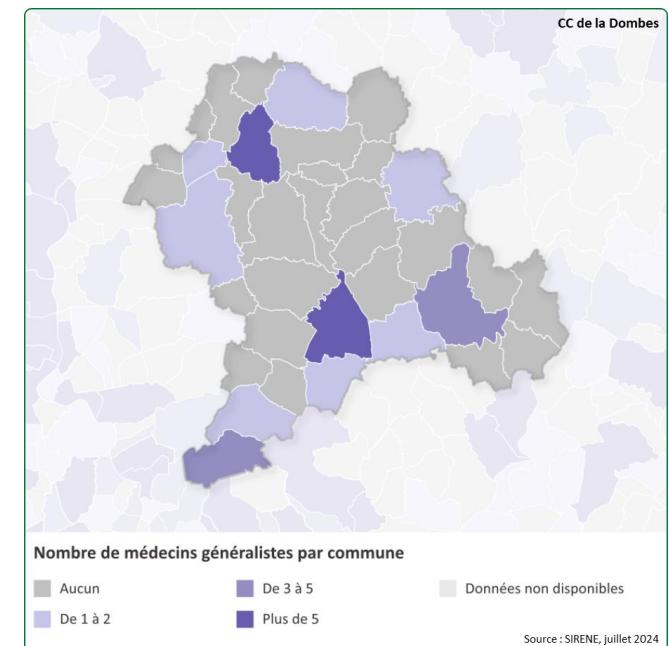
LE HANDICAP, UN SUJET ABSENT DES ÉCHANGES AVEC LES ACTEURS MAIS QUI CONCERNE UN NOMBRE GRANDISSANT D'HABITANTS

- **383 bénéficiaires de l'AAH et 181 bénéficiaires de l'AEEH dans la Dombes**
- **Une augmentation du nombre de bénéficiaires de ces deux allocations**, pouvant traduire une meilleure reconnaissance du handicap mais aussi des fragilités qui augmentent : quelles réponses au sein des structures, quelle formation des professionnels aux enjeux d'inclusion ?
- Des **difficultés qui demeurent pour réaliser des demandes auprès de la MPDH** (complexité du dossier, freins psychologiques liés au fait de recenser ses difficultés...) actuellement non prises en charge par d'autres acteurs (assistantes sociales, Maisons France Services)

Taux d'équipement en médecins généralistes pour 10 000 habitants



Source : SIRENE, juillet 2024



DEUXIÈME PARTIE

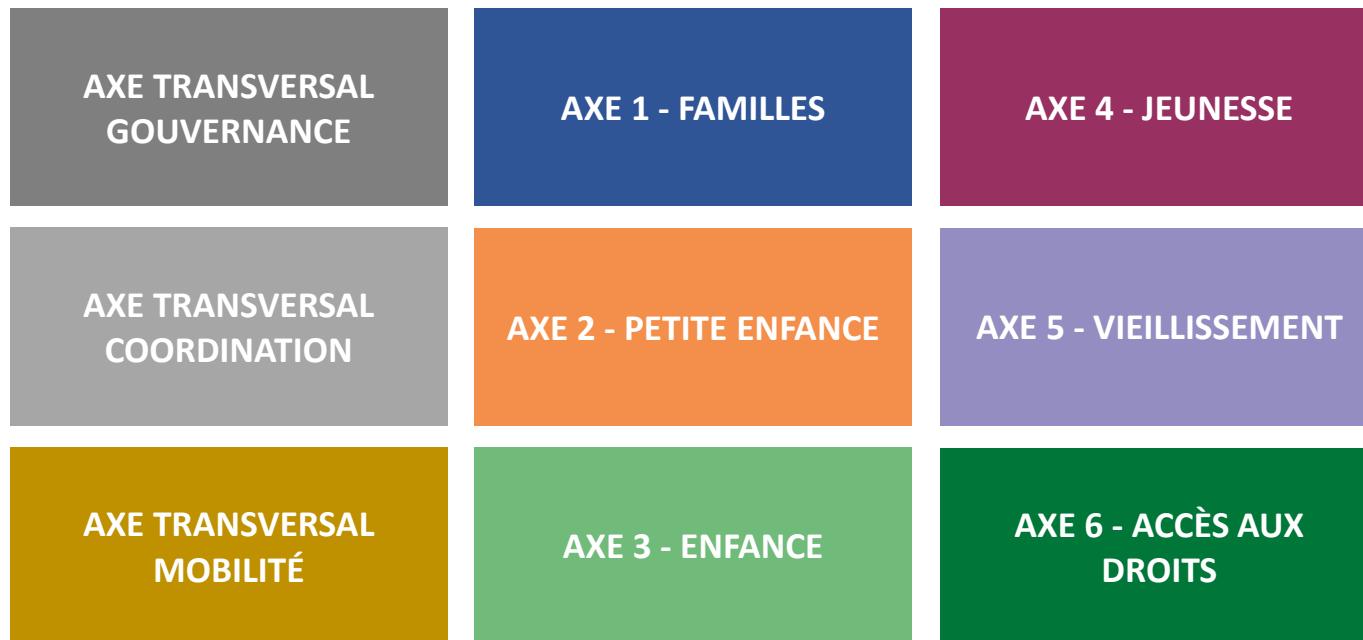
FEUILLE DE ROUTE



GUIDE DE LECTURE DE LA FEUILLE DE ROUTE

La trame est structurée en deux niveaux :

- Des **axes transversaux** correspondant aux modalités de pilotage des travaux à venir et à des thématiques transversales prégnantes sur le territoire;
- Des **axes thématiques** correspondant aux **objectifs stratégiques de la CTG et de la convention GMR, ainsi qu'aux enjeux prioritaires complémentaires** identifiés pour le Projet de territoire de la CC de la Dombes : familles et parentalité, petite enfance, enfance, jeunesse, vieillissement et accès aux droits.



VISION D'ENSEMBLE DE LA FEUILLE DE ROUTE

FAMILLES

- Développer le lien social et lutter contre l'isolement des parents
- Renforcer l'accès à l'information et la visibilité des ressources à destination des familles
- Développer les réponses en matière de soutien à la parentalité quel que soit l'âge des enfants

PETITE ENFANCE

- Maintenir l'offre d'accueil petite enfance et veiller à son équilibre
- Développer le lien social et lutter contre l'isolement des parents
- Renforcer l'accès à l'information et la visibilité des ressources à destination des familles

ENFANCE

- Favoriser l'accès aux loisirs pour les enfants et développer l'offre à destination des adolescents
- Agir en prévention sur les conflits intrafamiliaux et les besoins éducatifs des enfants

JEUNESSE

- Optimiser les moyens humains à destination des jeunes
- Améliorer la connaissance des services existants par les jeunes et leur famille
- Développer les infrastructures de transport pour favoriser le recours aux services et la vie sur le territoire
- Favoriser l'ouverture des jeunes sur le monde

SÉNIORS

- Mieux repérer et accompagner les seniors isolés et fragiles au moment de l'apparition des premières difficultés
- Accompagner la mobilité à l'intérieur des villages et à l'échelle du territoire
- Favoriser le maintien à domicile en accompagnant les parcours résidentiels et en renforçant les capacités de prise en charge

ACCÈS AUX DROITS

- Renforcer l'identification et la connaissance des services, approfondir la réflexion sur le « comment informer »
- Renforcer la mobilité et l'accès physique vers les lieux d'accès aux droits
- Inciter les habitants à oser faire le premier pas, favoriser l'intégration dans la vie associative et les lieux d'animation de la vie sociale
- Identifier les vulnérabilités et réduire les facteurs de non-recours aux droits

VISION D'ENSEMBLE DE LA FEUILLE DE ROUTE



AXE TRANSVERSAL - Gouvernance



Objectif 1

Assurer le pilotage et le suivi de la CTG/GMR

Action 1.1 Identifier des pilotes thématiques

Action 1.2 Organiser des instances de pilotage avec des interlocuteurs dédiés CAF et MSA

Objectif 2

Piloter et mettre en œuvre le Projet de territoire

Action 2.1 Identifier des pilotes thématiques (CCLC et partenaires)

Action 2.2 Organiser des instances de pilotage partenariales

Action 2.3 Organiser des temps de travail techniques partenariaux

Action 2.4 Développer une culture de travail entre les communes dans le champ de l'action sociale

AXE TRANSVERSAL - Coordination



Objectif 1

Renforcer la connaissance mutuelle des services et partenaires

- Action 1.1 Organiser des rencontres entre les CCAS et les élus pour développer l'interconnaissance et des actions communes
- Action 1.2 Développer des outils de communication pour les professionnels de santé et les acteurs de la petite enfance
- Action 1.3 Améliorer la reconnaissance mutuelle entre les partenaires (PMI, centres sociaux)
- Action 1.4 Développer la reconnaissance mutuelle entre acteurs de l'éducation populaire et de l'Education nationale
- Action 1.5 Créer du lien entre CCAS, CLIC et centres sociaux
- Action 1.6 Renforcer les liens et le partage de données entre les services

Objectif 2

Outiler les services de premier accueil pour améliorer l'orientation

- Action 2.1 Informer et former les personnes ressources
- Action 2.2 Construire un annuaire numérique des services destiné aux mairies
- Action 2.3 Informer les mairies sur les ressources existantes à destination des familles
- Action 2.4 Organiser des rencontres-formations à destination des personnels d'accueil afin de mieux les outiller pour comprendre et orienter les demandes des familles
- Action 2.5 Former les professionnels et bénévoles au repérage des fragilités des seniors
- Action 2.6 Créer des outils pratiques à destination des secrétaires de mairie sur la thématique sociale

AXE TRANSVERSAL - Mobilité



Objectif 1

Accompagner la mobilité des habitants

Action 1.1 Inciter les familles au covoiturage

Action 1.2 Renforcer l'information sur les transports existants

Action 1.3 Développer les mobilités douces (pistes cyclables sécurisées, voies vertes)

Action 1.4 Valoriser les aides existantes pour le permis de conduire, favoriser l'obtention du permis dans un délai court et à proximité du lieu de vie

Objectif 2

Renforcer l'offre de transport

Action 2.1 Etudier à l'échelle de chaque ACM les besoins de transport à la demande dans les communes sans accueil de loisirs et non desservies par les lignes existantes

Action 2.2 Mutualiser les minibus entre différentes structures

AXE 1 - Familles



Objectif 1

Développer le lien social et lutter contre l'isolement des parents

Action 1.1 Créer une Maison des familles et de la parentalité itinérante

Action 1.2 Conforter et développer le réseau des acteurs « familles »

Action 1.3 Informer les professionnels de santé (sages-femmes, kinésithérapeutes, ostéopathes...) sur les lieux et événements organisés à destination des parents

Action 1.4 Organiser des temps d'échanges entre les acteurs du social et du soin pour mieux se connaître

Action 1.5 Organiser des Cafés des parents là où ils se trouvent : école, crèche...

Objectif 2

Renforcer l'accès à l'information et la visibilité des ressources à destination des familles

Action 2.1 Créer un livret d'accueil Familles selon l'âge des enfants

Organiser un événement d'accueil des nouveaux habitants par les mairies et les élus, avec la **Action 2.2** présence des acteurs associatifs, centres sociaux, Maison France Services, conseiller numérique, et la remise d'un livret d'accueil

Action 2.3 Informer les mairies sur les ressources existantes à destination des familles

Objectif 3

Développer des réponses de soutien à la parentalité quel que soit l'âge des enfants

Action 3.1 Développer des actions parentalité sur l'accompagnement des jeunes

Action 3.2 Développer des lieux d'accueil enfants-parents en itinérance

Mettre en place des actions autour de l'alimentation en lien avec le PAT et l'ensemble des **Action 3.3** secteurs liés à l'alimentation tout âge et origine confondus (associations liées à la précarité alimentaire, centres sociaux, cantines, crèches, maison des familles, EHPAD, MARPA, Résidence séniors, etc.)

AXE 2 - Petite enfance



Objectif 1

Maintenir l'offre d'accueil petite enfance et veiller à son équilibre

- Elaborer un Schéma de maintien et de développement de l'offre petite enfance dans le cadre du service public de la petite enfance (incluant la veille et le développement d'actions innovantes)
- Action 1.1
- Développer le réseau entre les structures petite enfance et parentalité sur tout le territoire
- Action 1.2
- Veiller à conserver des places d'accueil occasionnel et informer les familles de leur existence
- Action 1.3
- Valoriser et promouvoir les métiers de la petite enfance
- Action 1.4

Objectif 2

Développer le lien social et lutter contre l'isolement des parents

- Action 2.1 Organiser des stages de sensibilisation au babysitting
- Action 2.2 Renforcer le rôle du guichet unique
- Action 2.3 Informer les mairies sur les ressources existantes à destination des familles
- Action 2.4 Organiser des rencontres-formations à destination des personnels d'accueil afin de mieux les outiller pour comprendre et orienter les demandes des familles

Objectif 3

Renforcer l'accès à l'information et la visibilité des ressources à destination des familles

- Action 3.1 Organiser une campagne d'information pour les familles sur les missions du RPE et du guichet unique
- Action 3.2 Améliorer la reconnaissance mutuelle entre les partenaires (PMI, centres sociaux)
- Action 3.3 Développer des outils de communication pour les professionnels de santé et les acteurs de la petite enfance

AXE 3 - Enfance



Objectif 1

Favoriser l'accès aux loisirs pour les enfants et développer l'offre à destination des adolescents

Action 1.1 Etudier à l'échelle de chaque ACM les besoins de transport à la demande dans les communes sans accueil de loisirs et non desservies par les lignes existantes

Action 1.2 Développer l'incitation et l'appropriation au déplacement en mode doux (vélo)

Action 1.3 Organiser des rencontres-formations à destination des personnels d'accueil afin de mieux les outiller pour comprendre et orienter les demandes des familles

Objectif 2

Prévenir les conflits intrafamiliaux et répondre aux besoins éducatifs des enfants

Action 2.1 Développer les Cafés des parents

AXE 4 - Jeunesse



Objectif 1

Optimiser les moyens humains à destination des jeunes

- Action 1.1** Initier des réseaux jeunesse locaux permettant aux acteurs en lien avec ce public (animation, santé, éducation...) de se rencontrer régulièrement
- Action 1.2** Poursuivre l'accompagnement des élus à impulser des conseils municipaux de jeunes et développer les démarches projets et l'engagement
- Action 1.3** Poursuivre le BAFA citoyen

Objectif 2

Améliorer la connaissance des services existants par les jeunes et leur famille

- Action 2.1** Faire connaître les actions et acteurs de prévention : par les canaux de communication des établissements scolaires et tout public (Pronote, Illiwap...) et la création d'un Forum/festival jeunesse sur l'orientation scolaire, la sensibilisation, la découverte d'associations jeunesse...
- Action 2.2** Poursuivre la centralisation et développement de la diffusion d'informations sur des supports utilisés par les jeunes
- Action 2.3** Accompagner les jeunes aux démarches administratives (accès aux droits)

Objectif 3

Développer les solutions de mobilité pour favoriser le recours aux services et la vie sur le territoire

- Action 3.1** Valoriser les aides existantes pour le permis de conduire, favoriser l'obtention du permis dans un délai court et à proximité du lieu de vie
- Action 3.2** Accompagner les jeunes à savoir se déplacer : travailler avec les familles pour rassurer et éduquer à la mobilité des jeunes Inciter les familles à covoiturer pour le transport des jeunes

Objectif 4

Favoriser l'ouverture des jeunes sur le monde

- Action 4.1** Mettre en place des chantiers jeunes (travail d'intérêt général pour la commune en contrepartie d'aides financières : permis, formation...)

AXE 5 - Vieillissement (1/2)



Objectif 1

Mieux repérer et accompagner les seniors isolés et fragiles au moment de l'apparition des premières difficultés

Action 1.1 Sensibiliser les familles et aider à la prise de recul

Action 1.2 Proposer des temps conviviaux informatifs sur les démarches (retraite, héritage, connaissance des structures)

Action 1.3 Créer du lien entre CCAS, CLIC et centres sociaux

Objectif 2

Accompagner la mobilité à l'intérieur des villages et à l'échelle du territoire

Action 2.1 Organiser un réseau d'entraide et de solidarité (bénévoles, voisins)

Action 2.2 Déployer une navette à la demande à moindre coût (abonnement)

AXE 5 - Vieillissement (2/2)



Objectif 3

Favoriser le maintien à domicile en accompagnant les parcours résidentiels et en renforçant les capacités de prise en charge

Information et lien social

Action 3.1 Créer du lien intergénérationnel, concrétiser des projets (exemple : visites d'enfants et d'adolescents au domicile de personnes âgées avec les centres sociaux, lectures dans les crèches par des seniors, repas dans les cantines...)

Action 3.2 Renforcer la connaissance des dispositifs d'aide par les séniors, s'appuyer sur le réseau d'associations locales pour diffuser ces informations

Action 3.3 Sécuriser les demandes avec l'aide du CLIC afin d'éviter les arnaques

Mobilité

Action 3.4 Mutualiser les minibus entre différentes structures

Habitat

Action 3.5 Accompagner l'aménagement des domiciles en matière énergétique et pour prévenir la perte d'autonomie, via des actions dédiées lors d'événements existants (Semaine Bleue, Salon Seniors...)

Action 3.5 Développer des solutions d'habitat intermédiaires favorisant le lien social et la solidarité entre résidents comme les résidences séniors

AXE 6 - Accès aux droits



Objectif 1

**Renforcer l'identification et la connaissance des services,
approfondir la réflexion sur le « comment informer »**

- Action 1.1** Construire et mettre à jour un livret d'accueil des nouveaux habitants sur les thématiques sociales
- Action 1.2** Construire un annuaire numérique des services destiné aux mairies
- Action 1.3** Organiser un café des partenaires à l'échelle du territoire
- Action 1.4** Multiplier les canaux de diffusion de l'information
- Action 1.5** Garantir la pérennité des lieux d'accueil et du personnel pour des liens durables avec les habitants
- Action 1.6** Mutualiser les forces en matière d'action sociale communale à l'échelle d'un bassin de vie (inter-CCAS)

Objectif 2

Renforcer la mobilité et l'accès physique vers les lieux d'accès aux droits

- Action 2.1** Créer des navettes intramuros et élargies vers d'autres communes

Objectif 3

Inciter les habitants à oser faire le premier pas, favoriser l'intégration dans la vie associative et les lieux d'animation de la vie sociale

- Action 3.1** Créer des outils pratiques à destination des secrétaires de mairie sur la thématique sociale
- Action 3.2** Développer des actions délocalisées dans les villages par les centres sociaux avec les associations
- Action 3.3** Développer l'itinérance des services dans les villages
- Action 3.4** Développer les liens avec les commerces de proximité via des actions de convivialité
- Action 3.5** Développer des actions pour les nouveaux habitants par les communes

Objectif 4

Réduire les facteurs de non-recours aux droits et remettre de l'humain face à la dématérialisation

- Action 4.1** Créer un « bus des droits » à l'échelle de la CCD
- Action 4.2** Renforcer la connaissance des rôles de chacun en matière d'action sociale à l'échelle d'un bassin de vie (notamment mairies et Centre départemental de la solidarité)
- Action 4.3** Renforcer les liens et le partage sécurisé de données entre les services
- Action 4.4** Créer un annuaire de la solidarité à partir des besoins des habitants



ANNEXES

Glossaire illustré

Liste de personnes interrogées

GLOSSAIRE ILLUSTRÉ



Les catégories socio-professionnelles



Agriculteurs exploitants

Artisans, commerçants, chefs d'entreprise

Cadres, professions libérales et professions intellectuelles supérieures

Professionnels de santé libéraux, professionnels juridiques et techniques libéraux, cadres d'entreprises, cadres de la fonction publique...

Professions intermédiaires

Professions intermédiaires administratives, commerciales, de l'enseignement, de la santé et de la fonction publique, techniciens, contremaîtres...

Employés

Agents de service de la fonction publique, militaires, policiers, employés administratifs d'entreprise, employés de commerce...

Ouvriers

Ouvriers industriels, artisanaux, agricoles, chauffeurs...

Retraités

Autres personnes sans activité professionnelle

Élèves, étudiants, hommes/femmes au foyer

DÉMOGRAPHIE

Solde naturel. Différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès.

Solde migratoire. Différence entre le nombre de personnes entrées et le nombre de personnes sorties du territoire.

Indice de jeunesse. Différence entre les moins de 20 ans et les plus de 60 ans et plus.

PETITE ENFANCE

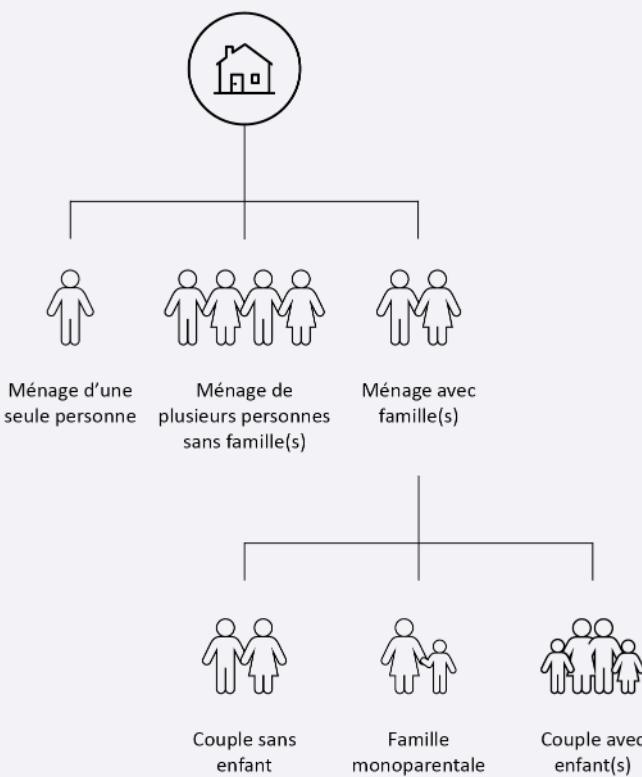
Complément de libre choix du mode de garde (CMG). Aide financière versée par la CAF aux parents exerçant une activité professionnelle. Elle est destinée à financer partiellement les frais de garde (par un assistant maternel agréé) des enfants de moins de 6 ans.

Prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE). Prestation permettant à un ou aux deux parents de cesser ou de réduire leur activité professionnelle pour s'occuper de leur(s) enfant(s) de moins de 3 ans.

Prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE). Aide financière versée par la CAF, sous conditions de ressources, aux parents d'enfants de moins de 3 ans.

GLOSSAIRE ILLUSTRÉ

Les catégories de ménages



ENFANCE-JEUNESSE

Indice de Position Sociale (IPS). L'indice de position sociale (IPS) permet d'appréhender le statut social des élèves à partir des professions et catégories sociales (PCS) de leurs parents. Cet indice, très synthétique, est basé sur des caractéristiques telles que les diplômes, les pratiques culturelles, les conditions matérielles, le capital culturel et l'implication des parents dans la scolarité.

FAMILLES

Famille monoparentale. Une famille monoparentale comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfant).

Famille sans enfant. Selon l'INSEE, familles qui n'ont pas eu d'enfant, familles dont les enfants sont partis ou familles dont les enfants ont plus de 25 ans.

Famille. Une famille est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée :

- soit d'un couple vivant au sein du ménage, avec le cas échéant son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage ;
- soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale).

Un ménage peut comprendre zéro, une ou plusieurs familles.

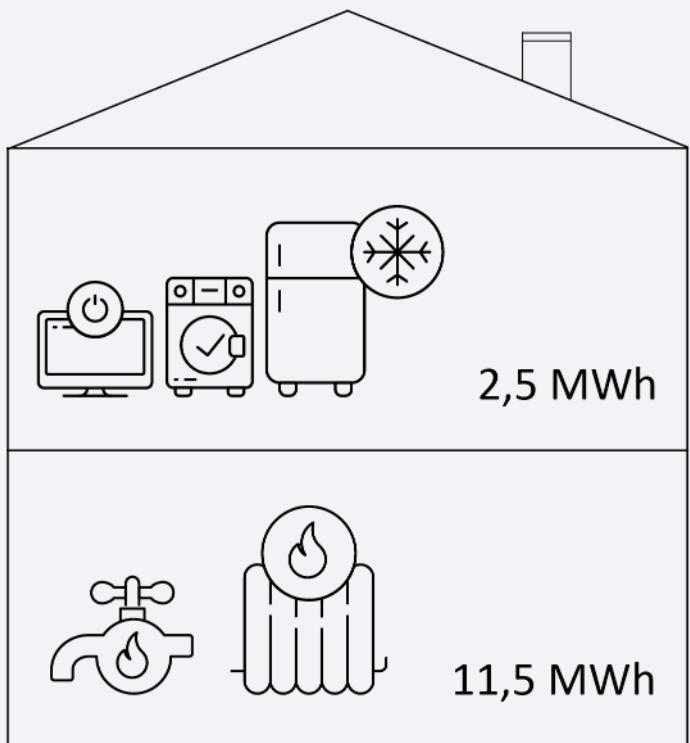
Ménage. De manière générale, un ménage, au sens statistique du terme, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de cohabitation, par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne.

SENIORS

Contribution sociale généralisée (CSG). Impôt créé en 1991 pour participer au financement de la sécurité sociale.

GLOSSAIRE ILLUSTRÉ

La consommation d'énergie*



*Consommation moyenne annuelle pour 3 personnes

LOGEMENT ET IMMOBILIER

Logement vacant. Logement inoccupé qui est soit proposé à la vente ou à la location, soit gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire.

Mutation. La mutation d'un bien immobilier désigne un changement de propriétaire. Le transfert du bien peut se faire à titre gratuit (ex. succession, donation) ou à titre onéreux dans le cas d'une vente classique.

HABITAT

Résidence principale. Habitation occupée de façon habituelle et à titre principal par une ou plusieurs personnes d'un même ménage.

Hébergé à titre gratuit. Situation d'une ou plusieurs personnes résidant, à titre gracieux, chez une autre personne propriétaire ou locataire de son logement.

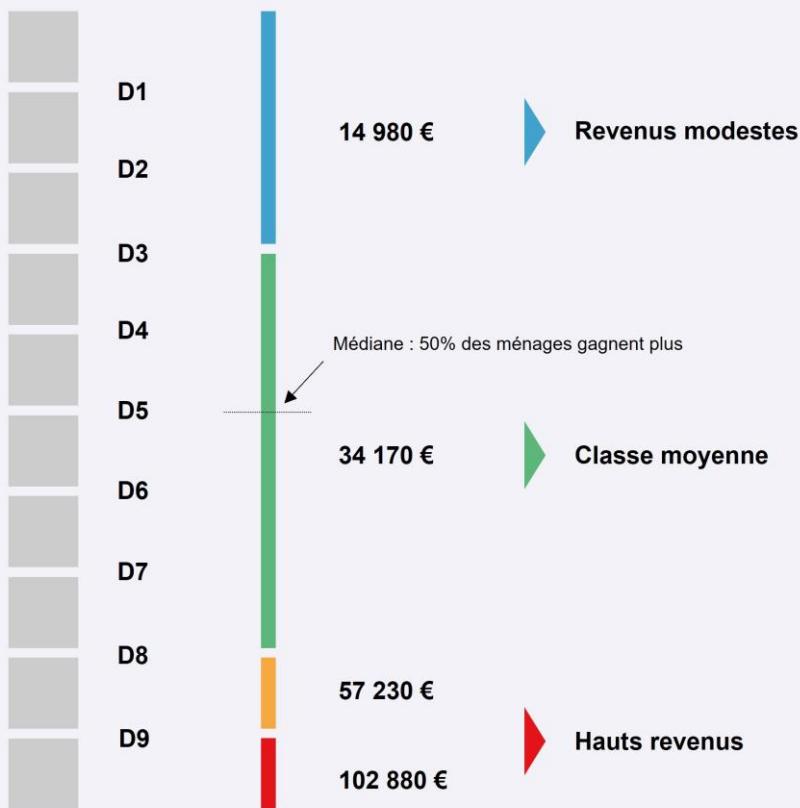
HLM loué vide. Un logement HLM est une habitation à loyer modéré au sein d'un immeuble construit avec l'aide de l'État et de diverses collectivités et affectée aux foyers qui ont de petits revenus. Un HLM loué vide est un logement non-meublé.

Logement social (ou HLM). Logement construit avec l'aide de l'État et qui est soumis à des règles de construction, de gestion et d'attributions précises. Les loyers sont également réglementés et l'accès au logement conditionné à des ressources maximales.

Taux de logements sociaux. Le taux légal de logements locatifs sociaux des communes situées en périmètre SRU est de 25% du parc des résidences principales, sauf pour les communes qui appartiennent à un périmètre SRU dont la situation et le fonctionnement du marché de l'habitat ne justifient pas un renforcement des obligations de production.

GLOSSAIRE ILLUSTRÉ

Revenu disponible moyen par tranche de niveau de vie



EMPLOI

Actif. Un actif est une personne qui est en capacité de travailler. Un actif occupé est une personne qui a un emploi. Ainsi, la **population active** regroupe la population active occupée (appelée aussi « population active ayant un emploi ») et les chômeurs.

Taux de chômage. Le chômage représente l'ensemble des personnes de 15 ans et plus, privées d'emploi et en recherchant un. Les frontières entre emploi, chômage et inactivité ne sont pas toujours faciles à établir. En France il y a deux sources statistiques principales sur le chômage ;

- Chômeur = chômeur selon l'enquête nationale réalisée par l'INSEE
- Personne en recherche d'emploi = personne qui s'est inscrite à Pôle Emploi

Travail à temps partiel. Mode de travail qui peut être mis en place à l'initiative de l'employeur ou du salarié, impliquant une durée de travail inférieure à la durée légale (35h).

Navetteur. Personne en emploi travaillant en dehors de sa commune de résidence.

Chômeurs de catégorie ABC. Demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi.

REVENUS ET PRÉCARITÉ

Foyer à bas revenus. Un foyer est considéré à bas revenus par la CAF si son Revenu par Unité de Consommation (RUC) est inférieur à 60% du RUC médian.

Prestations sociales. Les prestations sociales (ou transferts sociaux) sont des transferts versés (en espèces ou en nature) à des individus ou à des familles afin de réduire la charge financière que représente la protection contre divers risques.

Prime d'activité. Aide financière venue remplacer le RSA activité et la prime pour l'emploi. Elle est attribuée en tant que complément pour les travailleurs aux revenus modérés.

Aide pour le logement. Aides délivrées par la CAF, constituées de l'Allocation de Logement Familiale (ALF), de l'Allocation de Logement Sociale (ALS), et de l'Aide Personnalisée au Logement (APL).

Revenu de solidarité active (RSA). Aide financière versée par la CAF pour les personnes de 25 ans et plus (ou 18-25 ans parents isolés) destinée à assurer un niveau minimum de ressources.

Revenu médian et rapport interdécile. Les déciles sont les valeurs qui partagent les revenus de la population en dix parties égales (cf. schéma ci-contre). Le cinquième décile, correspond à la médiane, c'est-à-dire le salaire au-dessous duquel 50% des ménages touchent plus et 50 % touchent moins. Le rapport interdécile est utilisé pour mettre en évidence les disparités (ou écarts) entre les plus riches et les plus pauvres. Plus il est élevé plus les inégalités sont grandes.

GLOSSAIRE ILLUSTRÉ



SANTÉ ET HANDICAP

Affection de Longue Durée (ALD). Personne qui présente une situation médicale dont la gravité et/ou le caractère chronique nécessite des traitements prolongés et parfois lourds(ex. maladie cardiaque, maladie d'Alzheimer, diabète, troubles bipolaires ou dépressifs...).

Allocation adulte handicapé (AAH). Aide financière versée par la CAF aux personnes en situation de handicap selon des conditions de ressources et d'autonomie.

Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH). Aide financière versée par la CAF aux parents d'un enfant de moins de 20 ans en situation de handicap et destinée à financer frais d'éducation et de soins.

Complémentaire Santé Solidaire (CSS). Complémentaire santé, participative ou gratuite, versée sous condition de ressources. Elle remplace la CMU (Couverture Maladie Universelle) et l'aide au paiement d'une complémentaire santé.

Non-recours aux droits/soins. Notion qui renvoie aux personnes qui ne font pas valoir leurs droits en raison de différents obstacles et /ou qui ne se rendent pas chez un professionnel de santé.

LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES

Entretiens :

- Mme Dubois, Présidente CC de la Dombes
- M. Grange, Vice-Président Proximité mutualisation, CC de la Dombes
- Mme Escriva, Vice-Présidente Action sociale, CC de la Dombes
- M. Bourdeau, Directeur général des services, CC de la Dombes
- Mme Charvin, Responsable Pôle services aux habitants, chargée de coopération CTG, CC de la Dombes
- Mme Baille, Responsable service commun, chargée de coopération CTG, CC de la Dombes
- Mme Peyron, Chargée de conseil et de développement, CAF de l'Ain
- Mme Boyer, Chargée d'études Famille, MSA Ain-Rhône
- Mme Dechelle, Assistante sociale, MSA Ain-Rhône
- Mme Devrieux, Assistante sociale, MSA Ain-Rhône
- Mme Fillon, Directrice Territoire Val de Saône Dombes, Conseil départemental de l'Ain
- M. Tron, Conseiller numérique
- Mme Muzy, Conseillère France Services
- Mme Roblin, Conseillère France Services
- Mme Jaillet, Coordinatrice CLIC
- Mme Charvieux, Assistante CLIC et Pôle services aux habitants
- Mme Broyer, Responsable Mission locale
- Mme Bertin, Ludothécaire, Ludothèque La Passerelle du Jeu
- Mme Garnier, Ludothécaire, Ludothèque La Passerelle du Jeu
- Mme Roux, Présidente, Centre social Mosaïque Chalamont
- Mme Sebban Peron, Directrice, Centre social Mosaïque Chalamont
- Mme Dumas, Présidente, Centre social Eclat St André de Corcy
- Mme Aloth, Directrice, Centre social Eclat St André de Corcy
- M. D'Almeida, Président, Centre social La Passerelle, Châtillon-sur-Chalaronne
- M. Fournand, Directeur, Centre social La Passerelle, Châtillon-sur-Chalaronne
- Mme Charef, Directrice, Centre social Colibri, Villars les Dombes
- M. Picq, Coordinateur petite enfance, Fédération Léo Lagrange
- Mme Desrayaud, Directrice remplaçante, Multi-accueil L'Arche des bambins, Neuville-les-Dames

LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES

Séminaire partenarial de diagnostic (90 personnes) :

Académie de Cuivres en Dombes	Communauté de communes de la dombes
ADAPA	Commune Condeissiat
Adil de l'ain	Conseil de développement
ADMIR	CPA
ADMIR du secteur de Neuville les Dames	Croix Rouge Châtillon sur Chalaronne
ADMIR ST TRIVIER SUR MOIGNANS	Département de l'Ain
AGLCA	DITEP Paul Mourlon - Asso Entraide Union
Ain Appui	dynacité
Ain Domicile Services	Ecole primaire de Versailleux
APAJH	France Services DOMBES VILLARS
Association Aux Lucioles	IEN de Villars les Dombes
ASSPREDE	LA MAISON DE BLANDINE
avema	Léo Lagrange
Azaé Dombes Cotiere	Les Bambins de l'Arche
Azaé Dombes Cotiere	MAIRIE DE MONTHIEUX
Bibliothèque de Neuville les Dames	MAIRIE DE ROMANS
Bibliothèque de St Trivier	mairie de Saint André de Corcy
caf	Mairie de Saint Nizier le Désert
CAMSP SESSAD	Mairie de st marcel
CC de la Dombes	Mairie Marlieux
cc dombes	Mairie saint nizier le desert
CCAS St André de Corcy	Mairie Saint trivier sur moignans
CCAS Villars les Dombes	Médiathèque
CCD	Médiathèque de Chalamont
CDS de Châtillon sur Chalaronne	Mission Locale Jeunes Bresse Dombes Côtière
Centre Saint exupery	MSA Ain Rhône
Centre Social La Passerelle	Plateforme Sport Santé - Ain Profession Sport Culture
Centre social Colibri	Pôle Logement - Association Tremplin
Centre Social ECLAT	Restaurants du Coeur
Centre Social La Passerelle	Secours catholique
Centre social Mosaïque	Service départemental d'incendie et de secours de l'Ain
Centre Social Mosaique Creches Chalamont et Marlieux	SIEA
Collège Eugène Dubois	SSIAD ADMR BRESSE DOMBES
Comité Départemental Handisport del'Ain	TISF ADMR AIN

LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES

Séminaire partenarial de formulation des préconisations (40 personnes) :

ADAPA	France Services
Ain Appui / Cellule de prévention des situations de détresse de la personne âgée	Gendarmerie de MEXIMIEUX
AIN SPORT SANTE	MAIRIE DE CHÂTENAY
Association Léo Lagrange	Mairie de Le Plantay
ASSPREDE	mairie de Monthieux
CAF de l'AIN	MAIRIE DE ROMANS
CC de la Dombes	Mairie Marlieux
CCAS Villars les dombes	Mairie Neuville-les-Dames
Centre social La Passerelle	Mairie St Trivier sur Moignans
Centre social ECLAT	Mairie villars les dombes
Centre social Mosaïque	Mairie Saint-Paul-de-Varax
Centre social Colibri	Maternelle Villars les Dombes
Collège Léon Comas Villars-les-Dombes	Micro-crèche Brin D'Malice
Collège de la Dombes - Saint-André-de-Corcy	Mission locale Bresse Dombes côtière
Crèche Les Bambins de L'Arche (Neuville les Dames)	MSA
Croix Rouge	Pôle Enfance Centre Saint Exupery
Ecole de relevant	Relais Petite Enfance Marlieux et Chalamont
école élémentaire de Châtenay	RESTAURANT SCOLAIRE DE VILLARS LES DOMBES
école maternelle commerson	Restos du cœur
éducation nationale	RPE CHATILLON SUR CHALARONNE
EMDPG au CPA	RPE Saint-André-de-Corcy
	SDIS de l'Ain



Ithéa Conseil SAS
21 rue du Faubourg Saint-Antoine 75011 Paris
communication@ithea-conseil.fr
www.ithea-conseil.fr